

UNITÉ TERRITORIALE  
D'ACTION SOCIALE

**DIEPPE**

**NEUFCHÂTEL-EN-BRAY**



# PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE

2018 - 2022

VERSION 2

JUIN 2018



**SEINE-MARITIME**  
- LE DÉPARTEMENT -

## SOMMAIRE

### PREAMBULE

#### Partie 1 : Les Projets Sociaux de Territoire du Département de la Seine-Maritime

- **Définition** p.4
- **Pour une organisation territoriale de l'action sociale simple, lisible et équilibrée** p.5
- **Schéma d'animation et de gouvernance** p.6
- **Modes de financement des programmes d'action** p.6

#### Partie 2 : Le Projet Social de Territoire de l'UTAS Dieppe – Neufchâtel en Bray

- **Introduction** p.7
- **Diagnostic social de territoire** p.8
- **Enjeux sociaux de territoire** p.10

**Enjeu 1 – Réduire les inégalités territoriales**

**Enjeu 2 – Soutenir ensemble la parentalité pour l'épanouissement de l'enfant**

**Enjeu 3 – Construire ensemble des réponses aux besoins des jeunes**

**Enjeu 4 – Agir ensemble pour le bien être des personnes âgées et/ou handicapées**

- **Conclusion** p.20

**Annexes :** p.21 à 49

- Sommaire
- Fiches action
- Grille de lecture PST

## **PREAMBULE :**

La loi 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles met en place des mécanismes permettant une meilleure mutualisation des moyens et une plus importante coordination de l'action des collectivités territoriales. Elle instaure à l'article 3 la notion de chef de file. Le Département est ainsi « chargé d'organiser en qualité de chef de file les modalités de l'action commune des collectivités territoriales et de leurs établissements publics pour l'exercice des compétences relatives à l'action sociale, de développement social et la contribution à la résorption de la précarité énergétique, l'autonomie des personnes, la solidarité des territoires ».

Ce concept renvoie à quatre notions : impulser, organiser, coordonner et évaluer

Le Département, en sa qualité de chef de file, doit mettre en œuvre des démarches actives de lutte contre la pauvreté et favoriser l'inclusion sociale. La politique de solidarités vise à développer l'autonomie des personnes, tout au long de leur vie et à les soutenir aux moments clés, dans une logique d'inclusion de long terme dans la société. Pour autant le Département n'a pas à apporter l'ensemble des réponses. Il s'inscrit dans une approche globale et transversale qui mobilise non seulement les partenaires institutionnels mais également les aidants (travailleurs sociaux, bénévoles, proches) ainsi que les aidés (bénéficiaires de l'accompagnement proposé).

Le Département se positionne donc comme l'animateur de réseaux, sa mission de chef de file est à articuler avec sa mission à l'égard du développement local des solidarités territoriales.

## **Partie 1** : Les Projets Sociaux de Territoire du Département de la Seine-Maritime

### ● **Définition**

Les projets sociaux sont des outils de pilotage qui doivent guider l'action des territoires d'action sociale (**UTAS**) et leur permettre :

- D'interroger l'environnement social, économique et institutionnel des territoires
- De repérer ses évolutions et les besoins des habitants de la Seine-Maritime.
- D'engager un bilan et des préconisations partagés
- De définir des axes prioritaires et de mettre en place un plan d'action (avec une volonté de valoriser des actions innovantes, des expérimentations)

Les PST ont pour objet de développer, en complément de la mise en œuvre des prestations d'aide et d'accompagnement social relevant de la compétence obligatoire du Département, des politiques de prévention de l'exclusion. Il s'agit d'enclencher, ou de rejoindre pour les amplifier, les démarches de développement social local, qui mobilisent les acteurs de terrain, de développer au niveau local des politiques inclusives sur tous les champs de l'action publique et associative, culturelles, sportives, festives, éducatrices...

Ainsi un **projet social est défini comme un projet de territoire qui promeut une dynamique de développement, de changement, de transformation et de progrès**, dans lequel chaque acteur se reconnaît. Il relève en ce sens plus d'un processus à visée opérationnelle.

Il permet :

- D'**impulser** - ou de **participer** à - des actions concrètes, en synergie avec nos partenaires sur un territoire (bassin de vie, EPCI, ville), répondant aux problématiques identifiées dans le Diagnostic Social de Territoire et illustrant les orientations des différentes politiques de la collectivité
- De **formaliser** un ensemble d'actions co-construites avec les partenaires; cette formalisation peut prendre pour certaines la forme d'un engagement contractuel à insérer dans les futurs contrats départementaux de territoire durable.
- D'**affirmer** la mission du Département en matière de développement des territoires.

Pour autant, les **projets sociaux de territoire** (PST) n'ont **pas vocation à décliner sur les territoires l'ensemble des politiques sociales départementales** mais doivent s'attacher aux **axes stratégiques** et aux actions structurantes répondant aux besoins des habitants. Leur élaboration s'inscrit dans une démarche menée en **transversalité** (tant en interne qu'avec les partenaires). Les PST tiennent compte des attentes des usagers et s'articulent nécessairement à la mise en œuvre des schémas départementaux des politiques de solidarités et plus globalement au plan national de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale.

Les projets de territoire constituent un **outil majeur pour l'animation locale et la déclinaison des orientations départementales au sein des UTAS**. Ils permettent de définir et de mettre en œuvre une dynamique opérationnelle (fiches actions, indicateurs de suivi et d'évaluation). Ainsi, ils doivent s'adapter aux différents territoires les composant, et porter l'évolution de ces derniers en espaces de projets partagés par l'ensemble des acteurs locaux y intervenant, usagers compris.

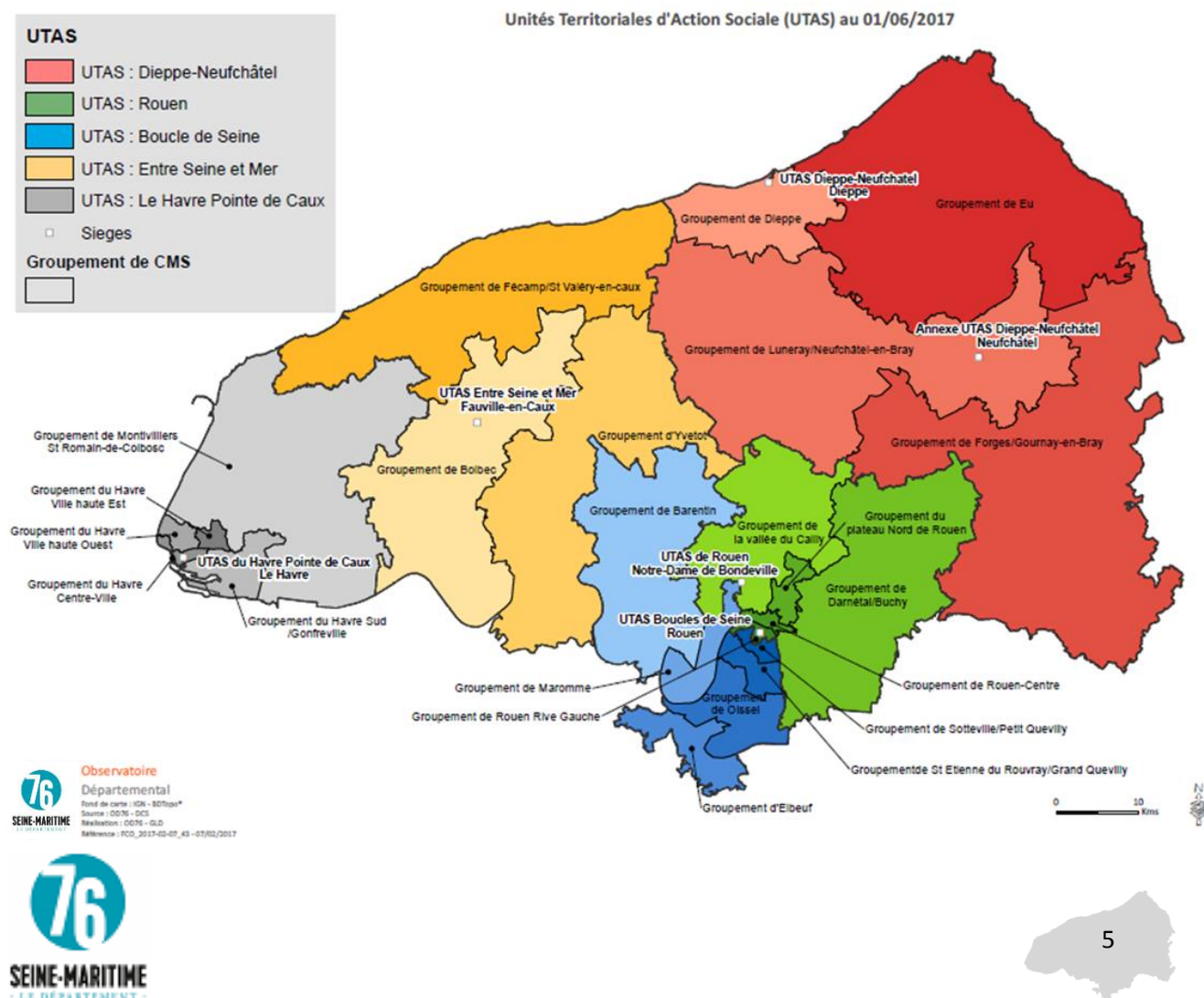
## ● Pour une organisation territoriale de l'action sociale simple, lisible et équilibrée

Adoptés le 22 juin 2015, les Projets Sociaux de Territoire (PST) des huit UTAS concrétisent l'engagement de la collectivité pour une intervention départementale territorialisée. Une trentaine d'enjeux avait ainsi été identifiée, à partir, notamment, des éléments de diagnostics et de la connaissance des problématiques locales par les professionnels du Département,

Les enjeux sociaux prioritaires des 1ères versions des PST portaient pour l'essentiel sur les problématiques d'accès aux droits, d'amélioration des parcours de vie des jeunes, d'insertion sociale et professionnelle notamment des monoparents, de création de lien social, d'accès à la culture et au bien-être... Ils se situent également dans le champ du handicap et de la perte d'autonomie.

Afin de **s'adapter aux nouvelles échelles géographiques des UTAS** (de 8 à 5 UTAS) et à l'évolution des besoins des habitants, une **deuxième version des PST** est proposée.

En effet, inscrits au plus près des habitants, les PST permettent de mobiliser les potentialités locales et mettent en œuvre une dynamique de développement territorial durable. Les actions co-construites avec les partenaires, répondent aux attentes et aux besoins des usagers. Elles prennent souvent la forme d'actions collectives et/ou d'actions mobilisant les personnes concernées et permettent de dépasser la vision d'une collectivité distributrice de prestations.



## ● Schéma d'animation et de gouvernance



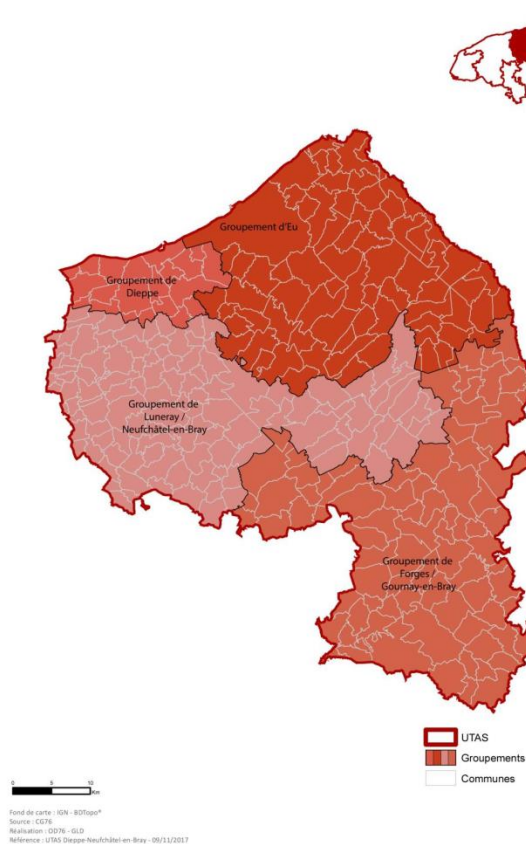
## ● Modes de financement des programmes d'action

Quatre modalités d'attribution de financements sont possibles pour la mise en œuvre des actions des PST :

- **crédits départementaux** mobilisables dans le cadre des politiques départementales (autonomie, enfance-famille, action sociale et insertion, citoyenneté ...). Ces moyens peuvent être humains (temps de travail de professionnels) ou financiers ;
- **crédits du Fonds Social Européen** par le biais des appels à projets ;
- **crédits spécifiques de fonctionnement dédiés aux PST**. Pour permettre une réduction des iniquités territoriales, 40 % de ces crédits sont réservés pour développer des actions sur les territoires de la Politique de la ville.
- **crédits spécifiques dédiés aux PST pour des actions de prestation de services** (dont les montants ne relèvent pas d'un marché public).

Enfin, il est également possible de mobiliser des **crédits spécifiques d'investissement** pour des « micros » projets.

## **Partie 2 : PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE UTAS DIEPPE – NEUFCHATEL EN BRAY**



### **● Introduction**

Créée le 1er juin 2017, de la fusion des UTAS Pays Dieppois Terroir de Caux et Pays de Bray, Pays de Bresle et Yères, l'UTAS Dieppe Neufchâtel en Bray regroupe 288 communes rattachées à 9 intercommunalités et 6 cantons. Limitrophe à 3 départements, Somme, Oise et Eure, elle comprend 4 groupements de CMS, dont un urbain : Dieppe et 3 ruraux : Eu, Luneray/Neufchâtel et Forges/Gournay. Étendue sur 2 773 km<sup>2</sup>, elle couvre **44,3 % de la superficie du Département**.

Les conclusions des COPIL de 2016, ainsi que le recensement des besoins auprès des agents du Département et des partenaires en 2017, ont nourri la réflexion, pour redéfinir les enjeux et les actions prioritaires à mener sur la période 2018/2020, à l'échelle du nouveau périmètre géographique.

Le PST de l'UTAS Dieppe Neufchâtel en Bray reflète l'engagement des agents départementaux, ainsi que celui des partenaires, dans la mise en œuvre de la première version des PST. L'animation du salon des solidarités, FABRIQUONS ENSEMBLE, en mars 2017, réunissant à Saint Nicolas d'Aliermont, 60 partenaires pour la présentation d'actions innovantes à 620 visiteurs, a démontré cette volonté partagée de Co-construire des réponses locales aux besoins identifiés du territoire.

## ● Diagnostic social de territoire

**Population** : L'UTAS rassemble 213 616 habitants soit **17% de la population du Département**. La **moins densément peuplée** des 5 UTAS avec 76,7 hab. / km<sup>2</sup>, elle a un taux de croissance annuel moyen insignifiant, mais disparate selon l'attractivité des cantons. Par ordre décroissant, Luneray, Neufchâtel en Bray, Gournay en Bray et Dieppe 2 augmentent en nombre d'habitants alors que Eu et plus encore Dieppe 1, voient leur population diminuer. **L'analyse de la pyramide des âges montre un déficit significatif de la tranche 15-29 ans par rapport à la moyenne départementale et un excédent des plus de 60 ans, dépassant le quart de la population totale (26,3%).**

**Revenus** : Avec un taux de pauvreté monétaire de 15,2%, l'UTAS Dieppe Neufchâtel en Bray se situe **au 2<sup>ème</sup> rang des UTAS les plus pauvres monétairement**. Le canton Dieppe 1 est plus touché que les autres avec un taux de 19,9%.

**Marché du travail** : La structure par professions et catégories socio professionnelles se caractérise par une **surreprésentation des retraités et des ouvriers**. À l'inverse, les cadres et professions intellectuelles supérieures sont moins présentes. Les agriculteurs et exploitants sont plus nombreux sur les cantons de Gournay et de Neufchâtel en Bray. Le taux de demandeurs d'emploi est légèrement inférieur à la moyenne départementale.

**Diplôme – Formation** : L'UTAS dénombre 160 388 personnes de plus de 15 ans non scolarisées, parmi lesquelles **39,9% n'ont pas de diplôme**. Le taux des non-diplômés atteint **42,2% sur le groupement de Forges/Gournay** soit 7,5 points de plus que le taux départemental. En 2014-2015, l'arrondissement de Dieppe affichait un **taux de jeunes scolarisés en SEGPA** (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté) de **3,8%** alors que l'arrondissement de Rouen en comptait 2,5 %. **Une part non négligeable de la population n'a pas acquis une maîtrise suffisante des compétences de base, pour être autonome dans les situations simples de la vie courante.**

**Logement** : L'UTAS se caractérise par une **forte proportion de propriétaires occupants**. Le taux oscille entre 48,4% pour le groupement CMS de Dieppe et 71,5%, pour le groupement CMS de Luneray/Neufchâtel. **La part du parc immobilier construit avant 1945 est de 33,3%** alors qu'elle n'atteint que 25,1% sur le Département, les groupements les plus ruraux ayant les plus forts taux. **La population de l'UTAS est plutôt sédentaire** : 55,3% occupe son logement depuis plus de 10 ans contre 49,6% pour le Département, et plus particulièrement sur le groupement d'Eu avec un taux de 58,3%. Les zones rurales se singularisent par le nombre de **logements sans confort**. Le taux de logements locatifs sociaux 14% est très inférieur à la moyenne départementale 23%.

**Santé** : L'UTAS compte en moyenne 2 199 décès par an\*, dont un sur cinq intervient avant 65 ans. La **surmortalité prématurée par cancer, maladies des appareils circulatoire et respiratoire et par suicide** touche particulièrement les hommes, mais aussi les femmes dans une moindre mesure. **La répartition des professionnels de santé est très inégale sur le territoire.** (\* au cours de la période 2005-2014)



**Enfance- famille** : 872 informations préoccupantes ont été recensées en 2016, soit 18,4% du total départemental, dont 58% sur les groupements CMS de Dieppe et Eu. 758 enfants font l'objet d'une mesure de placement soit 15,8% du nombre total d'enfants placés sur le Département, **La prise en charge judiciaire 84% dépasse de 11,2 points la moyenne départementale**. Ce taux atteint 89,7% sur le groupement de Forges/Gournay. Les actions parentalité sont très inégalement réparties sur le territoire, voire absentes sur les secteurs les plus ruraux.

**Insertion** : L'UTAS comptabilise 5 823 bénéficiaires du RSA au 01/01/2018, soit 12,4% du nombre total de bénéficiaires sur le Département. Le groupement CMS de Dieppe concentre à lui seul, plus de 2 bénéficiaires sur 5. **L'ensemble des groupements de l'UTAS affiche un taux de bénéficiaires orientés «emploi» supérieur de 5,6 points au taux départemental**. 253 jeunes ont bénéficié du Fonds d'Aide aux Jeunes en 2016, soit 12,5% du nombre total de jeunes aidés sur le Département, dont **une faible partie de jeunes domiciliés en zones rurales**.

**Autonomie** : 4 919 personnes bénéficient de l'Aide Personnalisée d'Autonomie à Domicile au 1<sup>er</sup> janvier 2018, soit 20% du nombre total de bénéficiaires sur le Département. **La densité pour 1 000 habitants de 75 ans et plus est supérieure à la moyenne départementale sur les groupements CMS de Luneray/Neufchâtel, Eu et Dieppe**. La répartition des bénéficiaires par niveau de GIR montre **la présence d'une population très dépendante sur le groupement CMS d'Eu**.

4 168 personnes perçoivent l'Allocation Adulte Handicapé en 2016, soit 17,2% du total des bénéficiaires sur le Département. Rapporté à la population des 20-59 ans, l'UTAS affiche un taux supérieur de 2,1 points au taux départemental.

## ● Enjeux sociaux de territoire

L'analyse des besoins sociaux des habitants par les agents de l'UTAS et les quelques 200 partenaires mobilisés pour la nouvelle version du PST, met en exergue quatre problématiques saillantes :

- Une offre de service très inégale selon le lieu d'habitation, conjuguée à une faible mobilité des habitants.
- Une protection de l'enfance majoritairement judiciairisée.
- La présence d'une jeunesse disqualifiée en risque de rupture de lien social.
- Une population vieillissante et/ou handicapée, sédentaire, en risque de vulnérabilité, par l'isolement et l'insuffisante autonomie.

Desquelles émergent quatre enjeux sociaux de territoire :

- **Réduire les inégalités territoriales,**
- **Soutenir ensemble la parentalité pour l'épanouissement de l'enfant,**
- **Construire ensemble des réponses aux besoins des jeunes,**
- **Agir ensemble pour le bien être des personnes âgées et/ou handicapées.**

Le déploiement d'actions expérimentales sur l'ensemble du territoire de l'UTAS et l'impulsion d'actions nouvelles à l'échelle d'une commune, d'une communauté de communes, d'un groupement de CMS ou de l'ensemble des territoires ruraux semblent aujourd'hui opportuns, en réponse au diagnostic social partagé.

## Enjeu 1 : Réduire les inégalités territoriales

### Axe 1 : Garantir l'accès aux droits et aux services

Disposer d'un accès aux services du quotidien (santé, services sociaux, transports, internet...) est essentiel pour la qualité de vie des territoires ruraux, comme urbains. Pour améliorer l'accès des usagers à ces services, le Département de la Seine Maritime et la Préfecture de la Région Normandie, Préfecture de la Seine Maritime conduisent ensemble, depuis 2016, la réalisation d'un « **Schéma Départemental d'Amélioration d'Accessibilité des Services au Public** » en application de la loi NOTRe Le diagnostic territorial réalisé dans ce cadre, met en exergue un maillage plus dispersé des services dans la Vallée de la Bresle et le Pays de Bray. Dans ce contexte de montée en puissance de la dématérialisation et d'un recul des opérateurs sociaux (CAF, MSA, CPAM, CARSAT), **l'enjeu du développement de la médiation numérique, de la mutualisation et du maillage partenarial est central.**

### Axe 2 : Agir pour accroître la mobilité physique et psychologique

La question de la mobilité est très prégnante sur ce territoire rural. L'insuffisante mobilité, tant physique que psychologique, constitue un frein récurrent à la mise en œuvre des parcours d'insertion des publics, en situation précaire. Le diagnostic mobilité réalisé par le collectif d'acteurs sociaux et de l'emploi, sur l'arrondissement de Dieppe, en 2017, pointe par ailleurs, la méconnaissance par les professionnels en charge d'accompagner ces publics, de l'ensemble des outils mobilité développés sur le territoire au fil des années.

Deux zones : Pays de Bray et Entre Bresle et Bray sont totalement dépourvues de transports publics. Les déplacements inter-cantons s'avèrent quasi impossibles sans véhicule individuel. Enfin, la problématique du « dernier kilomètre » très présente pourrait trouver des solutions dans **une offre multimodale d'accompagnement à la mobilité.**

### Axe 3 : Concourir à la qualification sociale pour un accès renforcé à l'autonomie

La loi du 1<sup>er</sup> décembre 2008, généralisant le RSA a ouvert des droits à une allocation, mais aussi à un accompagnement, pour lever des difficultés sociales et/ou améliorer l'insertion professionnelle. Ainsi, l'allocataire du RSA a l'obligation de s'engager dans un parcours d'insertion. En partenariat avec la CAF, la DR Pôle Emploi, les CCAS et les associations conventionnées, le Département met en œuvre un plan pour optimiser le dispositif d'accompagnement individualisé des BRSA par la signature systématique d'un contrat d'engagement réciproque, pour un accès à l'autonomie. Se présentent ainsi dans les CMS, les CCAS et les associations, des personnes pour la signature d'un contrat, alors qu'elles n'ont pas d'autres projets que de se maintenir dans leur statut. Cette posture est parfois temporaire, l'exemple le plus récurrent étant celui du mono parent qui choisit d'élever son enfant jusqu'à l'entrée en maternelle. Elle peut perdurer pour des situations plus complexes, telles que celles des jeunes mères, sans qualification professionnelle, ayant fait le choix d'une grossesse précoce ou des travailleurs indépendants dont l'activité ne permet pas d'accéder à l'autonomie financière. Il incombe au référent désigné par le Département, d'activer tous les moyens disponibles pour accompagner ces personnes vers l'autonomie, dans toutes les composantes d'un parcours d'insertion (social, santé, logement, formation et emploi).

Le retour d'expérience des référents, en particulier de ceux exerçant en zones rurales, met en exergue l'insuffisance d'outils pour un accompagnement optimal, qui permettrait de rendre les personnes plus autonomes. **Le développement de nouvelles modalités d'accompagnement s'appuyant sur les ressources du public et des partenaires constitue un enjeu majeur pour dynamiser les parcours d'insertion** des allocataires du RSA et plus largement des publics accompagnés par les travailleurs sociaux en CMS ou CCAS.

#### **Axe 4 : Développer et prendre en compte la capacité d'agir des personnes dans leur environnement social et promouvoir les solidarités entre les publics**

Le délitement du lien social induit par l'absence d'activité professionnelle, pour une part importante de la population de l'UTAS, met en danger les solidarités qui contribuaient jusqu'alors à l'intégration dans la communauté. L'isolement géographique et la faible mobilité des habitants aggravent le risque de repli sur la sphère familiale. Considérant les ressources disponibles (connaissances, savoirs faire et savoirs être) des usagers de ses services, le Département souhaite les valoriser par l'animation de groupes ressources. L'objectif est de renforcer le lien social, développer un service de qualité, **promouvoir une culture participative et inclusive** sur la base du volontariat. Tous les groupements de CMS de l'UTAS sont engagés, depuis septembre 2017, dans la mobilisation du public. Au moins un groupe ressources devrait démarrer sur chaque groupement au 1<sup>er</sup> semestre 2018. Dans le même temps, l'UTAS collabore à la construction d'ambassades citoyennes impulsées par le réseau de l'Association de Coopération Sociale d'Action et de Développement (ACSAD).

Depuis plusieurs années, l'ACSAD associe les habitants de l'arrondissement de Dieppe afin de favoriser leur engagement citoyen et leur place au cœur des projets sociaux d'intérêt général. À l'issue d'un travail collectif, l'ACSAD a renouvelé son objet et a inscrit dans ses statuts, les valeurs partagées par ses membres : **la solidarité, l'égalité des chances, la laïcité et la citoyenneté**. Pour permettre aux adhérents et aux partenaires d'inscrire, de façon pérenne et collaborative, ces valeurs au cœur de leurs projets, l'ACSAD met en œuvre un ambitieux projet intitulé « l'ABC de la République – les ambassades citoyennes ». Il s'agit de mobiliser, partout sur le territoire, des habitants citoyens, de les accompagner et d'engager diverses actions d'utilité sociale. La convergence des deux projets constitue un atout considérable pour développer le champ des possibles et redonner le pouvoir d'agir aux personnes éloignées du marché de l'emploi et en risque de rupture de lien social.

|  |                              |   |  |
|--|------------------------------|---|--|
| <p>Enjeu 1</p> <p>Réduire les inégalités territoriales</p> | <p><b>Problématiques</b></p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• D'après l'enquête réalisée en 2017, pour l'élaboration du Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public, 2 catégories de service sont perçues par les habitants et les acteurs locaux comme plus difficiles d'accès : services sociaux (allocation familiale, assurance maladie, pôle emploi, assurance retraite, logement, information à destination des personnes âgées et handicapées) et espaces de mutualisation, tels que les maisons de service au public</li> <li>• Services aux familles et espaces d'animation de la vie sociale très inégalement répartis sur le territoire de l'UTAS</li> <li>• Offre inégale de soins, de formation, d'accès à l'emploi, de logements sociaux sur les groupements de CMS</li> <li>• Insuffisante mobilité physique et psychologique des habitants</li> <li>• Risque de renoncement aux droits, des personnes en situation d'illettrisme, ou en difficultés dans l'usage des outils et des plateformes numériques</li> <li>• Sentiment d'abandon, voire de relégation, largement exprimé par les habitants des communes rurales</li> </ul> |  |
|  | <p><b>Objectifs :</b></p>    | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Garantir l'accès aux droits et aux services</li> <li>• Agir pour accroître la mobilité physique et psychologique</li> <li>• Concourir à la qualification sociale pour un accès renforcé à l'autonomie</li> <li>• Développer et prendre en compte la capacité d'agir des personnes dans leur environnement social et promouvoir les solidarités entre les publics</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accueil social départemental en zones rurales</li> <li>• Numéric Action Solidaire</li> <li>• Agir contre l'illettrisme</li> <li>• Accès aux soins de santé</li> <li>• Prévention des violences intrafamiliales</li> <li>• Mob 'Actions, la mobilité n'attend pas</li> <li>• Accès au logement, quelle aventure !</li> <li>• Plateforme d'aide alimentaire solidaire</li> <li>• Caratruck</li> <li>• Ambassades citoyennes</li> <li>• Bien vivre ensemble à Neufchatel en Bray</li> <li>• Festival des solidarités en zones rurales</li> </ul> |

## **Enjeu 2 : Soutenir ensemble la parentalité pour l'épanouissement de l'enfant**

### **Axe 1 : Prévenir les carences éducatives du plus jeune âge jusqu'à la majorité.**

Le poids des informations préoccupantes et de la prise en charge judiciaire justifient une mobilisation de l'ensemble des acteurs institutionnels pour le dépistage précoce des troubles du développement et/ou de la relation. L'activité prévention protection enfance dispensée par les services du Département et les partenaires habilités se réalise majoritairement au domicile familial et autant que possible en lien avec l'éducation nationale. Dans ce cadre, l'UTAS et l'Inspection Académique ont acté le principe de rencontres régulières, par secteur d'intervention, pour une connaissance mutuelle et une meilleure compréhension des modalités de mise en œuvre du protocole départemental relatif à la protection de l'enfance en danger. Le partenariat est aussi recherché avec les structures porteuses d'action parentalité. De ce point de vue, les zones rurales sont très défavorisées.

### **Axe 2 : Promouvoir l'ambition éducative au service des apprentissages pendant et en dehors du temps scolaire**

Le caractère ponctuel et limité des outils de la prévention enfance, invite à **diversifier les modalités d'accompagnement par l'activation des ressources locales favorisant l'épanouissement de l'enfant**. Une optimisation des actions du REAAP et des dispositifs favorisant l'accès au sport, à la culture et aux loisirs, par une meilleure diffusion de l'information constitue un enjeu pour une fréquentation accrue des familles suivies en prévention enfance. Le nombre d'inscription de ces outils de prévention primaire, dans les projets pour l'enfant, pourrait constituer un indicateur d'évaluation.

### **Axe 3 : Mobiliser les acteurs locaux pour créer les conditions d'accès à l'autonomie des jeunes**

L'exécution des mesures de protection des enfants en danger serait facilitée par une meilleure fluidité des parcours et une ouverture du « champ des possibles » en termes d'inclusion. La mobilisation de l'ensemble des acteurs de l'éducation, de l'orientation, de la formation, de l'accompagnement social et de l'insertion « hors les murs » auprès de l'éducateur référent, en charge de l'accompagnement, constitue un enjeu important pour l'accès à l'autonomie des jeunes, en associant les parents autant que possible.

|  |  |   |  |
|--|--|---|--|
| <p style="text-align: center;"><b>Enjeu 2</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Soutenir ensemble la parentalité pour l'épanouissement de l'enfant</b></p> | <p style="text-align: center;"><b>Problématiques</b></p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une prise en charge judiciaire très largement supérieure à la moyenne départementale, en particulier en zones rurales où l'offre éducative préventive est très insuffisante</li> <li>• Un travail partenarial avec la pédopsychiatrie inégal selon les groupements CMS</li> <li>• Une insuffisante connaissance par les familles et les acteurs. sociaux, médico sociaux et de l'éducation de l'offre de service existante en matière d'activités sportives, culturelles, ludiques</li> <li>• Des professionnels de l'éducation et du travail médico -social démunis face à l'impact de l'évolution des usages des outils de communication (usage excessif des écrans par les tout petits- accès aux réseaux sociaux par un public de plus en plus jeune insuffisamment averti des risques, harcèlement via ces nouveaux supports de liens sociaux)</li> </ul> |  |
|  | <p style="text-align: center;"><b>Objectifs :</b></p>    | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prévenir les carences éducatives du plus jeune âge jusqu'à la majorité</li> <li>• Promouvoir l'ambition éducative au service des apprentissages pendant et en dehors du temps scolaire</li> <li>• Mobiliser les acteurs locaux pour créer les conditions d'accès à l'autonomie des jeunes</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Action parentalité itinérante en zones rurales</li> <li>• Lieux d'échanges pour les parents</li> <li>• Culture, sport et loisirs pour tous</li> <li>• Accès à l'autonomie des jeunes</li> </ul> |

## **Enjeu 3 : Construire ensemble des réponses aux besoins des jeunes**

### **Axe 1 : Garantir l'accès à l'information et l'orientation**

L'absence d'outils de communication partagés sur les dispositifs locaux, conforte le sentiment d'illisibilité et de complexité des aides apportées, exprimé par le public cible et les acteurs en charge de l'accompagner, chacun ne connaissant qu'une faible partie de ce que font les autres. La création d'un **point information jeunesse accessible au plus grand nombre de jeunes** constitue un enjeu majeur sur les communes rurales.

### **Axe 2 : Renforcer l'articulation des dispositifs, par la coordination et l'adaptation des interventions auprès des jeunes et de leurs familles**

De nombreuses initiatives ont été prises sur le territoire de l'UTAS, par des acteurs représentatifs de tous les secteurs d'activité (éducation, orientation, insertion, santé, loisirs...) désireux de travailler ensemble et habitués à l'expérimentation : Bouge ton été à Dieppe, Comité d'Éducation Santé Citoyenneté Réseau à Neufchâtel en Bray, Place aux jeunes sur l'arrondissement Dieppois... L'efficacité de ces actions fédératrices encourage à les maintenir, voire même à les renforcer. L'insuffisante coordination, en particulier sur les secteurs ruraux, reste néanmoins une faiblesse, qui pourrait s'estomper par l'impulsion de réseaux d'acteurs de la jeunesse à l'échelle des bassins de vie ou des groupements CMS. La volonté du Département de Seine Maritime de créer une action visant à favoriser l'accès et l'éducation à l'information des jeunes en privilégiant les zones rurales, conjuguée à l'annonce d'une stratégie nationale d'investissement social pour lutter contre la pauvreté des enfants et des jeunes, offre l'opportunité d'expérimenter de nouvelles modalités d'interventions coordonnées et concertées sur les groupements CMS ruraux.

### **Axe 3 : Protéger les jeunes des risques liés à l'usage d'internet**

Les équipes médico-sociales en charge d'une mission de prévention protection de l'enfance expriment le besoin de formation pour venir en aide aux parents démunis face à l'usage d'outils de communication (internet, réseaux sociaux), qu'ils ne maîtrisent pas.

### **Axe 4 : Ouvrir le « champ des possibles »**

Le taux de chômage des 15-24 ans sans diplôme, conjugué à la sédentarité et la perte des repères traditionnels d'inclusion sociale, expose une partie de la jeunesse des zones rurales à un processus de désaffiliation sociale. La détermination du Département de Seine Maritime à apporter des réponses cohérentes aux besoins identifiés des jeunes, avec une attention particulière à **l'égalité des chances pour les filles et les garçons** offre l'opportunité d'expérimenter de nouvelles modalités d'intervention coordonnées et concertées avec l'ensemble des acteurs en responsabilité dans l'inclusion des jeunes.



|   |                       |  |   |
|---|-----------------------|--|---|
| <p style="text-align: center;"><b>Enjeu 3</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Construire ensemble des réponses aux besoins des jeunes</b></p> | <b>Problématiques</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Atout du Département de Seine Maritime, la jeunesse est déficitaire sur le territoire de l'UTAS Dieppe Neufchatel en Bray du fait de l'éloignement des centres de formation supérieure et du marché de l'emploi, peu propice au retour migratoire des jeunes diplômés</li> <li>• Faible niveau de qualification et insuffisante mobilité physique et psychologique des jeunes «restants», non scolarisés, ni en formation, ni en emploi</li> <li>• Grossesses précoces plus nombreuses sur les groupements de Dieppe et Eu</li> <li>• Perte des repères traditionnels pour l'accès à l'autonomie</li> </ul> |   |
|   | <b>Objectifs</b>      | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Garantir l'accès à l'information et l'orientation.</li> <li>• Renforcer l'articulation des dispositifs, par la coordination et l'adaptation des interventions auprès des jeunes et de leurs familles, à l'échelle des groupements CMS.</li> <li>• Protéger les jeunes des risques liés à l'usage d'internet.</li> <li>• Ouvrir le «champ des possibles»</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mob 'info</li> <li>• Réseaux d'acteurs jeunesse en zones rurales</li> <li>• Les WEB-Réseaux</li> <li>• Réussir, moi aussi</li> </ul> |

## **Enjeu 4 : Agir ensemble pour le bien être des personnes âgées et/ou handicapées**

### **Axe 1 : Diffuser l'information sur les dispositifs existants pour le maintien à domicile**

Les projections à 2 035 annoncent un fort vieillissement de la population de l'UTAS, avec un taux de 36,9% des plus de 60 ans. La mobilité géographique, imposée aux actifs pour l'accès ou le maintien dans l'emploi, additionnée à la sédentarité de la population sans activité, augure une situation d'isolement des personnes vieillissantes et/ou en situation de handicap. Les inégalités territoriales en matière d'accès aux services confortent l'enjeu d'**anticiper des parcours résidentiels de fin de vie**, par la diffusion d'information sur tous les dispositifs existants, pour satisfaire le choix des personnes de rester le plus longtemps possible à leur domicile.

### **Axe 2 : Sécuriser les parcours de vie et de santé des personnes en perte d'autonomie**

Le Département de Seine Maritime et l'Agence Régionale de Santé Normandie ont beaucoup œuvré ces dernières années pour l'articulation et la coordination des interventions sanitaires et sociales en direction des personnes âgées et/ou handicapées, pour prévenir les ruptures de soins. Le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie et plus particulièrement de celles domiciliées en zones rurales moins bien dotées en services, nécessite aujourd'hui d'aller plus loin par des actions de prévention santé, la consolidation et le déploiement des aides de proximité (aidants familiaux, solidarités de voisinage, transport solidaire...)

|  |                              |   |  |
|--|------------------------------|---|--|
| <p style="text-align: center;"><b>Enjeu 4</b></p> <p style="text-align: center;">Agir ensemble<br/>pour le bien être<br/>des personnes<br/>âgées et/ou<br/>handicapées</p> | <p><b>Problématiques</b></p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Surreprésentation des plus de 60 ans et vieillissement de la population</li> <li>• Ratio aidants/aidés potentiellement affaibli par l'éloignement des actifs pour des raisons économiques</li> <li>• Faible mobilité physique et psychologique des personnes vieillissantes</li> <li>• Constat de précarité chez les 75 ans et plus</li> <li>• Nombreux propriétaires, à faibles revenus, occupants des logements anciens</li> <li>• Répartition inégale de l'offre de soins</li> <li>• Sentiment de solitude pour une partie des seniors ou des personnes en situation de handicap</li> </ul> |  |
|  | <p><b>Objectifs</b></p>      | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Diffuser l'information sur les dispositifs existants pour le maintien à domicile</li> <li>• Sécuriser les parcours de vie et de santé des personnes âgées et/ou handicapées</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagement du logement</li> <li>• Promotion de la santé et du bien être</li> <li>• Aide aux aidants</li> <li>• Lutte contre l'isolement</li> <li>• Transport solidaire</li> <li>• Les arts vivants, une ressource pour tous</li> </ul> |

## ● Conclusion

Conçu sur le partenariat existant, seulement quelques mois après la fusion des UTAS, le Projet Social de Territoire de l'UTAS Dieppe Neufchâtel en Bray reprend les grands enjeux des premières versions des PST validés en 2015. Son 1<sup>er</sup> enjeu « réduire les inégalités territoriales » est transverse aux 3 autres, plus ciblés vers des catégories de public : enfance/famille, jeunesse, personnes vieillissantes et/ou handicapées. Fil conducteur, il revient en boucle dans tout le programme d'actions. Ce projet est une réponse, parmi d'autres, à l'ambition de la majorité départementale de **cohésion sociale** sur tout le territoire départemental :

*« Il n'y a pas de place ici pour un département à deux vitesses, un département pour urbain et un autre pour les ruraux, un département des villes et un département des villages. Il n'y a qu'un département unique, au sein duquel vous, agents départementaux, mettez un point d'honneur à traiter chacun avec égalité et surtout avec équité. » Pascal MARTIN Président du Conseil Départemental à la cérémonie des vœux au personnel le 9 janvier 2018*

Véritable levier d'expérimentation pour renforcer les solidarités de proximité, le PST constituera la feuille de route des équipes médico-sociales et de leurs partenaires œuvrant à l'échelle des quartiers et des bassins de vie. Il s'enrichira des initiatives des Responsables de Groupement de CMS en charge de construire et de mettre en œuvre des **projets d'animation territoriale** à l'échelle de leur groupement, sur la même période.

Une coopération étroite avec les services déconcentrés de l'Etat et les collectivités territoriales (Région, EPCI, Communes) sera recherchée dans sa déclinaison pour relever ensemble le défi de toujours mieux répondre aux attentes du public dans un contexte budgétaire contraint.

La **participation des habitants** constituera, enfin, un principe essentiel pour une meilleure adéquation de l'action publique à la réalité du terrain.

## ANNEXES

- Sommaire
  
- Fiches action
  
- Grille de lecture PST

## SOMMAIRE ANNEXES

### ➤ Fiches action

#### **Enjeu 1 Réduire les inégalités territoriales**

p.23

- Fiche action 1.1 : Accueil social départemental en zones rurales
- Fiche action 1.2 : Numéric Action Solidaire
- Fiche action 1.3 : Agir contre l'illettrisme
- Fiche action 1.4 : Accès aux soins
- Fiche action 1.5 : Prévention des violences intrafamiliales
- Fiche action 1.6 : Mob 'Actions, la mobilité n'attend pas !
- Fiche action 1.7 : Accès au logement, quelle aventure...
- Fiche action 1.8 : Plateforme d'aide alimentaire solidaire
- Fiche action 1.9 : Caratruck
- Fiche action 1.10 : Ambassades citoyennes
- Fiche action 1.11 : Bien vivre ensemble à Neufchâtel en Bray
- Fiche action 1.12 : Festival des solidarités en zones rurales

#### **Enjeu 2 Soutenir ensemble la parentalité pour l'épanouissement de l'enfant**

p.35

- Fiche action 2.1 : Action parentalité itinérante en zones rurales
- Fiche action 2.2 : Lieux d'échanges pour les parents
- Fiche action 2.3 : Culture, sport et loisirs pour tous
- Fiche action 2.4 : Aide à l'autonomie des jeunes

#### **Enjeu 3 Construire ensemble des réponses aux besoins des jeunes**

p.39

- Fiche action 3.1 : Mobil 'Infos
- Fiche action 3.2 : Réseaux d'acteurs jeunesse en zones rurales
- Fiche action 3.3 : Les WEB-Réseaux
- Fiche action 3.4 : Réussir, moi aussi...

#### **Enjeu 4 Agir ensemble pour le bien être des personnes âgées et/ou handicapées**

p.43

- Fiche action 4.1 : Aménagement du logement
- Fiche action 4.2 : Promotion de la santé et du bien-être
- Fiche action 4.3 : Aide aux aidants
- Fiche action 4.4 : Lutte contre l'isolement
- Fiche action 4.5 : Transport solidaire
- Fiche action 4.6 : Les arts vivants, une ressource pour tous

### ➤ Grille de lecture PST

p.49

|   |
|---|
| <b>ENJEU N°1 - Réduire les inégalités territoriales</b> |
|---|

**Fiche action 1.1: Accueil social départemental en zones rurales**

|  |  |
|--|--|
| <b>Objectif :</b>                          | Garantir un accès de proximité aux services sociaux sur les zones rurales, en conformité avec la politique d'accueil social départemental  |
| <b>Contenu de l'action :</b>               | Formaliser la coordination des acteurs intervenant dans l'accueil social et articuler la réponse à l'utilisateur à travers l'élaboration d'un guide et d'une charte de l'accueil social départemental<br>Accompagner l'évolution des pratiques sur le territoire   |
| <b>Pilote(s) de l'action</b>               | Directeur UTAS   |
| <b>Cible :</b>                             | Les usagers des services sociaux de proximité  |
| <b>Territoire(s) de l'action :</b>         | Groupements CMS Eu – Forges/Gournay – Luneray/Neufchâtel   |
| <b>Partenaires engagés dans l'action :</b> | État - CAF - CPAM - CARSAT - Pôles Emploi - Finances Publiques<br>Partenaires à solliciter : MSAP - CCAS - MSA - Missions locales - CDAD   |
| <b>Fonctionnement :</b>                    | 1 <sup>ère</sup> phase : Réalisation d'une cartographie des lieux d'accueil participant à la mission de service aux publics (CMS - MSAP - CCAS) par groupement CMS<br>2 <sup>ème</sup> phase : Constitution de groupes de travail à l'échelle des groupements CMS avec les opérateurs et acteurs intervenant dans l'accueil social<br>Construction d'une vision partagée de l'accueil sur la base d'une réflexion sur la sectorisation, de la clarification des rôles de chacun et de l'évolution des pratiques professionnelles |
| <b>Moyens :</b>                            | Temps de travail des personnels impliqués dans la réflexion à l'échelle des groupements CMS  |
| <b>Évaluation :</b>                        | Le nombre de partenaires impliqués<br>L'évolution de la fréquentation des accueils sociaux de proximité et des modalités de coordination des intervenants<br>Production des supports (guide, charte)<br>Le niveau de satisfaction des usagers<br>L'évolution du taux de non recours aux droits   |

|   |
|---|
| <b>ENJEU N°1 - Réduire les inégalités territoriales</b> |
|---|

**Fiche action 1.2 : Numéric'action Solidaire**

|  |  |
|--|--|
| <b>Objectif :</b>                          | Garantir l'accès aux droits et aux services par un accompagnement à l'usage d'internet et des plateformes numériques des administrations   |
| <b>Contenu de l'action :</b>               | Déployer sur tout le territoire de l'UTAS Dieppe Neufchatel en Bray, l'action expérimentée en 2017 sur l'UTAS Pays Dieppois Terroir de Caux<br>Animer des formations en direction des agents d'accueil social de proximité, sur la base d'un référentiel Co construit par les acteurs du projet<br>Créer dans chaque groupement de CMS un kiosque numérique pour l'accès accompagné à l'usage des plateformes numériques   |
| <b>Pilote(s) de l'action</b>               | Responsable Unité administration UTAS  |
| <b>Cible :</b>                             | Le public en difficulté avec l'usage des outils numériques en risque de rupture de droit<br>Agents d'accueil de proximité des administrations, centres sociaux...  |
| <b>Territoire(s) de l'action :</b>         | UTAS Dieppe Neufchâtel en Bray   |
| <b>Partenaires engagés dans l'action :</b> | CAF - CPAM - CARSAT - Finances publiques - Pôles Emploi - Sous-Préfecture<br>Partenaires à solliciter : EPCI, communes, CCAS, Missions Locales, MSA, centres sociaux...  |
| <b>Fonctionnement :</b>                    | 20 jours de formation - 240 places à compter de mars 2018<br>Installation des équipements par groupement CMS au 1er semestre 2018, en démarrant par le CMS de Blangy sur Bresle<br>Communication dans les journaux locaux et le Seine Maritime Magazine  |
| <b>Moyens :</b>                            | Mobilisation de 4 agents de l'UTAS Dieppe Neufchatel en Bray pour animer des sessions de formation sur Dieppe et Neufchatel en Bray en lien avec les partenaires signataires de la convention et de 2 agents pour l'organisation des formations<br>1 mission de service civique pour l'animation de la formation<br>Temps de travail des agents en EMS pour l'accompagnement du public<br>Mise à disposition de personnel par les signataires de la convention pour l'équivalent de 40 jours de formation<br>Salles de formation UTAS Dieppe Neufchatel en Bray<br>Équipement mis à disposition du public par groupement CMS |
| <b>Évaluation :</b>                        | Le nombre d'agents formés<br>La fréquentation des espaces numériques dédiés<br>Le nombre de personnes accompagnées par des agents formés<br>Le niveau de satisfaction du public cible<br>L'évolution du taux de non recours aux droits   |



|   |
|---|
| <b>ENJEU N°1 - Réduire les inégalités territoriales</b> |
|---|

**Fiche action 1.3 : Agir contre l'illettrisme**

|  |  |
|--|--|
| <b>Objectif :</b>                          | Former les agents d'accueil au dépistage des situations d'illettrisme et à l'orientation des publics.<br>Accompagner les initiatives innovantes  |
| <b>Contenu de l'action :</b>               | Recenser et faire connaître les actions existantes en lien avec le Centre de Ressources Emploi FORMation CREFOR<br>Animer des sessions de formation au dépistage<br>Soutenir, pour la pérenniser l'action « entre guillemets » portée par un collectif d'acteurs au nord de l'UTAS<br>Créer une mission d'ambassadeur de lutte contre l'illettrisme dans chaque groupement de CMS et impulser de nouvelles initiatives<br>Créer un ouvrage « les recettes de nos grands-mères » de valorisation par l'écrit, du savoir-faire local     |
| <b>Pilote(s) de l'action</b>               | Directeur et Responsable accompagnement social UTAS, le CREFOR, en lien avec les RGCMs   |
| <b>Cible :</b>                             | Le public en situation d'illettrisme, en difficultés dans la réalisation des démarches administratives pour accéder à ses droits<br>Les agents d'accueil des services sociaux et d'animation locale de proximité   |
| <b>Territoire(s) de l'action :</b>         | UTAS Dieppe Neufchatel en Bray   |
| <b>Partenaires engagés dans l'action :</b> | Région - CREFOR - Communes - CCAS - Pôles Emploi - Missions locales - Organismes de formation - Centres sociaux<br>Espaces de vie sociale - Épiceries sociales et solidaires - Bibliothèques - Croix Rouge - Associations d'insertion sociale et professionnelle - France bénévolat...   |
| <b>Fonctionnement :</b>                    | Constitution d'un groupe technique au 1 <sup>er</sup> semestre 2018, pour définir les modalités opératoires et la déclinaison du projet à l'échelle des groupements de CMS<br>Appel aux volontaires pour devenir ambassadeur au 1 <sup>er</sup> semestre 2018<br>Animation d'au moins une réunion de sensibilisation et de définition d'un plan d'action par groupement CMS au second trimestre<br>Animation d'au moins une session de formation dans chaque GCMS au 2 <sup>ème</sup> semestre 2018<br>Soutien aux initiatives locales |
| <b>Moyens :</b>                            | Temps d'animation du comité technique par le responsable accompagnement social UTAS<br>Temps agents par groupement de CMS<br>Subvention de fonctionnement pour les initiatives locales   |
| <b>Évaluation :</b>                        | Dépistage renforcé à l'accueil des services sociaux de proximité<br>Meilleure orientation du public<br>Augmentation de l'activation des dispositifs<br>Meilleure prise en compte par les référents insertion dans la rédaction des contrats d'engagement réciproque  |

|   |
|---|
| <b>ENJEU N°1 – Réduire les inégalités territoriales</b> |
|---|

**Fiche action 1.4 : Accès aux soins**

|  |  |
|--|--|
| <b>Objectif :</b>                          | Promouvoir des comportements favorables à la santé, en luttant notamment contre le non recours et recours tardif aux soins   |
| <b>Contenu de l'action :</b>               | Renforcer la coordination des acteurs du territoire en favorisant la mise en réseau et les collaborations des acteurs de la santé et du social :<br>Collaborer dans le cadre des actions des Réseaux Territoriaux de Promotion de la Santé, des Contrats Locaux de Santé et des Ateliers Santé Ville,<br>Donner une plus grande visibilité et lisibilité aux dispositifs et ressources mobilisables sur les territoires de l'UTAS, Préciser qui fait quoi, quelles sont les compétences des différentes institutions et structures impactant la santé des populations,<br>Organiser des formations croisées entre acteurs du sanitaire, et du social pour favoriser l'interconnaissance et amorcer des projets collectifs,<br>Développer les savoir-faire favorisant la participation des habitants à toutes les étapes d'un projet. |
| <b>Pilote(s) de l'action</b>               | ARS et UTAS  |
| <b>Cible :</b>                             | Le public en risque de rupture de soins<br>Les acteurs du sanitaire, du social, de l'animation locale, de l'éducation, de la formation, de l'emploi, de l'insertion  |
| <b>Territoire(s) de l'action :</b>         | UTAS Dieppe Neufchatel en Bray   |
| <b>Partenaires engagés dans l'action :</b> | ARS, UTAS, associations, collectivités, établissements et professionnels de santé, du médico-social et du social, IREPS  |
| <b>Fonctionnement :</b>                    | Participation de l'UTAS (RGCMS et Cadres de santé) aux COPIL et aux COTECH des RTPS, CLS, ASV pour :<br>Partager les diagnostics sociaux et médico sociaux des territoires,<br>Co construire un programme d'actions en réponse aux besoins identifiés,<br>Diffuser l'information dans les services,<br>Évaluer l'impact des actions mises en œuvre,<br>Échanger sur les pratiques professionnelles,<br>Mailler le réseau d'acteurs pour une action coordonnée et concertée en direction des publics.   |
| <b>Moyens :</b>                            | Temps de travail des professionnels impliqués dans la mise en œuvre<br>Financiers pour l'impulsion d'actions innovantes  |
| <b>Évaluation :</b>                        | Partenariat renforcé entre les intervenants sociaux et médicaux<br>Une offre d'actions promotion de la santé diversifiée, mieux répartie et mieux connue des travailleurs sociaux<br>Un taux de fréquentation par le public cible en augmentation<br>La satisfaction du public interrogé (groupes ressources)  |

|   |
|---|
| <b>ENJEU N°1 - Réduire les inégalités territoriales</b> |
|---|

**Fiche action 1.5 : Prévention des violences intra familiales**

|  |  |
|--|--|
| <b>Objectif :</b>                          | Lutter contre le fléau des violences intra familiales et plus particulièrement des violences faites aux femmes<br>Garantir l'accès aux droits et aux services des victimes quel que soit leur lieu d'habitation  |
| <b>Contenu de l'action :</b>               | Poursuivre la mobilisation du plus grand nombre d'acteurs par l'organisation de manifestations<br>Mettre à jour et faire connaître le site prévention VIF du Département : <a href="http://76info.net/vif">76info.net/vif</a><br>Pérenniser la mission d'ambassadeur pour diffuser l'information et faire remonter les problématiques locales<br>Développer la formation des professionnels au repérage et à l'orientation<br>Créer et diffuser un guide d'accueil et entretien à l'usage des professionnels<br>Considérer l'effet des violences intrafamiliales sur les enfants victimes collatérales. Alerter les membres du réseau par l'animation d'une conférence sur ce thème<br>Créer des outils de reconstruction des victimes de violences<br>Accompagner la victime en aval de la procédure pénale |
| <b>Pilote(s) de l'action</b>               | Responsable accompagnement social et Intervenant social référent police gendarmeries UTAS  |
| <b>Cible :</b>                             | Les victimes de violences intrafamiliales<br>Les professionnels et bénévoles susceptibles de les repérer et de les orienter vers les dispositifs existants   |
| <b>Territoire(s) de l'action :</b>         | UTAS Dieppe Neufchâtel en Bray   |
| <b>Partenaires engagés dans l'action :</b> | DRDFE - Sous-Préfecture - TGI - Procureur de la République - Bâtonnier - Commissariat - Gendarmeries - CIDFF - CAPS - ONM - Les Nids - CASA - ARS - GHT Dieppe et Neufchatel en Bray - URIL - URML - CAF - MSA - UDAF - ATMP - ACSAD - SODINEUF - Éducation Nationale - ALMA76 - Croix Rouge – Maires et Conseillers Départementaux...   |
| <b>Fonctionnement :</b>                    | Animation d'un COPIL au 1 <sup>er</sup> trimestre de chaque année, pour analyse du bilan de l'année écoulée et validation de la feuille de route de l'année en cours<br>Animation bimestrielle d'une réunion des ambassadeurs référents à l'échelle des groupements CMS<br>Groupes de travail thématiques pour la création de nouveaux outils et l'organisation d'évènements à l'échelle des groupements CMS<br>Animation d'une conférence en 2019 sur la place de l'enfant<br>Plans annuels de formation<br>Actions innovantes pour la reconstruction des victimes  |
| <b>Moyens :</b>                            | Temps agents<br>Financement de la conférence, des manifestations, des actions  |
| <b>Évaluation :</b>                        | Nombre d'agents formés<br>Nombre d'évènements – Taux de fréquentation<br>Évolution du nombre de plaintes<br>Niveau de satisfaction des personnes accompagnées<br>Évolution du nombre de visites du site prévention VIF du Département  |

|   |
|---|
| <b>ENJEU N°1 – Réduire les inégalités territoriales</b> |
|---|

**Fiche action 1.6 : Mob'Actions, la mobilité n'attend pas !**

|  |  |
|--|--|
| <b>Objectifs :</b>                         | Valoriser et communiquer sur l'offre de services du territoire<br>Représenter les intérêts du collectif d'acteurs mobilité auprès des pouvoirs publics<br>Accompagner et former les prescripteurs à la mobilité<br>Mutualiser les moyens pour améliorer la couverture territoriale<br>Soutenir le déploiement d'initiatives solidaires   |
| <b>Contenu de l'action :</b>               | Création d'une plateforme mobilité et développement de l'offre d'accompagnement  |
| <b>Pilote(s) de l'action</b>               | UDAF   |
| <b>Cible :</b>                             | Publics confrontés à des problèmes de mobilité<br>Acteurs mobilité   |
| <b>Territoire(s) de l'action :</b>         | Arrondissement de Dieppe   |
| <b>Partenaires engagés dans l'action :</b> | Sous-Préfecture - DIRECCTE - UTAS - EPCI – Communes - Région - Union Européenne - ACREPT – ADRESS - CARAVELLES - Pôle mobilité littoral - Missions locales - Association Foyer Duquesne - MJC Duclair - Auto sages - Acces Auto - Pôles Emploi.  |
| <b>Fonctionnement :</b>                    | Accompagnement des publics rencontrant des freins à leur insertion sociale et professionnelle<br>Animation et coordination vers l'ensemble des acteurs locaux de l'inclusion<br>Développement de services innovants en lien avec les partenaires locaux<br>Réunion mensuelle du comité de pilotage<br>Recherche de financements par le porteur de projet<br>Développement du transport solidaire basé sur le bénévolat et l'échange<br>. |
| <b>Moyens :</b>                            | Financiers : À définir<br>Humains : Temps agents   |
| <b>Évaluation :</b>                        | Nombre de personnes accompagnées<br>Nombre et nature des solutions mises en œuvre et des partenaires mobilisés<br>Nombre de conventions partenariales<br>Développement effectif de l'offre d'accompagnement<br>Niveau de satisfaction du public cible  |

|   |
|---|
| <b>ENJEU N°1 – Réduire les inégalités territoriales</b> |
|---|

**Fiche action 1.7 : Accès au logement : quelle aventure !**

|  |   |
|--|---|
| <b>Objectif :</b>                          | Garantir l'accès aux droits et aux services dans le domaine du logement   |
| <b>Contenu de l'action :</b>               | Définir une méthode d'animation d'un réseau d'information et d'accompagnement pour l'accès et le maintien dans le logement à l'échelle des groupements CMS<br>Créer et animer des réseaux à l'échelle des groupements CMS après une observation et une analyse des problématiques logement du territoire<br>Écrire un guide d'accompagnement en lien avec les partenaires locaux, au regard des besoins spécifiques des habitants et de l'offre de service selon les secteurs d'habitation<br>Soutenir la rénovation des logements des propriétaires occupants en diffusant l'information et en agissant pour le dépistage de l'insalubrité |
| <b>Pilote(s) de l'action</b>               | Responsable accompagnement social UTAS en lien avec la DAH  |
| <b>Cible :</b>                             | Publics rencontrant des difficultés d'accès et de maintien dans leur logement<br>Propriétaires occupants de logements anciens en zones rurales<br>Publics vieillissant dans des logements inadaptés au maintien dans leur logement  |
| <b>Territoire(s) de l'action :</b>         | UTAS Dieppe Neufchatel en Bray  |
| <b>Partenaires engagés dans l'action :</b> | ADIL 76 - Bailleurs publics et bailleurs sociaux - Associations agréées pour l'accompagnement social lié au logement - fournisseurs d'énergie - CAF - MSA - DDCS - CCAS - ANAH...   |
| <b>Fonctionnement :</b>                    | Constitution d'un groupe technique opérationnel pour compléter la rubrique logement du diagnostic social de territoire et mettre à jour l'enquête réalisée par un collectif d'acteurs en 2016<br>Recensement de l'ensemble des outils existants<br>Écriture d'un référentiel d'accompagnement par des professionnels de terrain en lien direct avec le public cible et avec des participants des groupes ressources (voir fiche action 1.4)<br>Création d'un guide dématérialisé à l'instar du guide « À chacun son igloo » du CRIJ 76  |
| <b>Moyens :</b>                            | Temps de travail agents (UTAS - DAH - Direction de la communication- Partenaires)<br>Impression des guides  |
| <b>Évaluation :</b>                        | Augmentation du nombre de parcours d'insertion axés sur l'accès et/ou le maintien dans le logement  |

|   |
|---|
| <b>ENJEU N°1 – Réduire les inégalités territoriales</b> |
|---|

**Fiche action 1.8 : Plateforme d'aide alimentaire solidaire**

|  |   |
|--|---|
| <b>Objectif :</b>                          | Œuvrer pour une équité de traitement des habitants du territoire de l'UTAS, en matière d'aide alimentaire   |
| <b>Contenu de l'action :</b>               | Rassembler tous les acteurs de l'aide alimentaire du territoire pour éviter toute déperdition qu'il s'agisse d'optimiser les stocks à collecter, à distribuer ou de l'énergie des bénévoles à optimiser à l'instar de la plateforme alimentaire du Gers     |
| <b>Pilote(s) de l'action</b>               | Responsable accompagnement social UTAS en lien avec la DASI et les RGCMS  |
| <b>Cible :</b>                             | Les habitants en situation de précarité<br>Les acteurs locaux de l'aide alimentaire   |
| <b>Territoire(s) de l'action :</b>         | UTAS Dieppe Neufchâtel en Bray  |
| <b>Partenaires engagés dans l'action :</b> | Partenaires ciblés : Banque alimentaire - épiceries sociales et solidaires - Resto du cœur - Secours catholique - la Soupe des bénévoles - CCAS...  |
| <b>Fonctionnement :</b>                    | Recensement des aides alimentaires existantes sur le territoire (2 <sup>ème</sup> trimestre 2018)<br>Réunion des acteurs : juin 2018<br>Calendrier de réunions 2 <sup>ème</sup> semestre 2018 pour définir les modalités de fonctionnement d'une plateforme |
| <b>Moyens :</b>                            | Temps agents du Département et partenaires pour mener la réflexion<br>Stagiaire pour la réalisation du diagnostic et préconisations d'optimisation de l'existant<br>Financier pour la mise en œuvre de la plateforme  |
| <b>Évaluation :</b>                        | Nombre de partenaires impliqués<br>Nombre de familles aidées<br>Nombre de sorties positives<br>Nombre de personnes aidées engagées dans la pérennité de l'activité de la plateforme<br>Niveau de satisfaction des bénéficiaires                             |

|   |
|---|
| <b>ENJEU N°1 – Réduire les inégalités territoriales</b> |
|---|

**Fiche action 1.9 : CARATRUCK**

|  |   |
|--|---|
| <b>Objectif :</b>                          | <p>Aller vers les habitants pour faire émerger des projets d'animation sociale et populaire sur les communes rurales non pourvues</p> <p>Lutter contre l'isolement administratif</p> <p>Susciter, mobiliser, fédérer les utilisateurs autour de projets collectifs adaptés à leurs besoins</p>  |
| <b>Contenu de l'action :</b>               | <p>Customiser une caravane</p> <p>Équipe mobile en zones rurales à l'écoute des suggestions et en soutien à la construction de projets d'initiative individuelle ou collective des habitants</p> <p>Animation d'actions solidaires sur des thèmes proposées (accès aux droits, vivre son handicap, égalité des genres, prévention du cyber harcèlement...)</p> <p>Accueil convivial, information, orientation vers les services existants, en proximité</p> <p>Soutien administratif, accès internet...</p> |
| <b>Pilote(s) de l'action :</b>             | CARAVELLES  |
| <b>Cible :</b>                             | Tous les publics éloignés des structures existantes (administration, centres sociaux...)  |
| <b>Territoire(s) de l'action :</b>         | Auffay - Luneray - Londinières (en phase de démarrage)<br>Susceptible d'évolution selon les besoins identifiés  |
| <b>Partenaires engagés dans l'action :</b> | UTAS - partenaires sociaux - contribution volontaire des communes et des habitants  |
| <b>Fonctionnement :</b>                    | <p>Présence sur les marchés :</p> <p>Auffay</p> <p>Présence sur les places des centres commerciaux :</p> <p>Londinières</p> <p>Luneray</p>  |
| <b>Moyens :</b>                            | <p>Moyens humains :</p> <p>1 animateur mi-temps et 1 service-civique et /ou bénévoles</p> <p>1 temps de coordination</p> <p>Moyen matériel :</p> <p>1 véhicule et une caravane aménagée, matériel d'accueil</p> <p>Moyens financiers : À définir</p>  |
| <b>Évaluation :</b>                        | <p>Nombre de personnes informées</p> <p>Nombre de projets réalisés</p> <p>Nombre de personnes engagées dans les projets</p> <p>Nombre de communes impliquées</p> <p>Nombre de permanences réalisées</p> <p>Niveau de satisfaction des bénéficiaires</p>   |

|   |
|---|
| <b>ENJEU N°1 – Réduire les inégalités territoriales</b> |
|---|

**Fiche action 1.10 : Ambassades citoyennes**

|  |   |
|--|---|
| <b>Objectif :</b>                          | Développer et prendre en compte la capacité d’agir des personnes dans leur environnement social<br>Promouvoir les solidarités entre les publics   |
| <b>Contenu de l’action :</b>               | Développer à l’échelle des groupements CMS, des groupes ressources d’usagers des services sociaux, pour recueillir leurs avis sur la mise en œuvre des politiques de solidarités.<br>Actualiser et diffuser la charte d’engagement de l’ambassadeur bénévole<br>Repérer et valoriser des compétences sociales et techniques dans des activités au sein d’un atelier ambulant de type « repair café » ou CARATRUCK (ficha action 1.9)<br>Développer des solidarités intergénérationnelles par le transfert de connaissances en s’inspirant de l’action de l’association « outil en main France »<br>Diffuser l’information sur les forums des associations pour soutenir le bénévolat<br>Animer des cafés citoyens |
| <b>Pilote(s) de l’action :</b>             | Responsable accompagnement social et référent insertion UTAS, en lien avec les Responsables de Groupement CMS ACSAD   |
| <b>Cible :</b>                             | Publics disposant de compétences sociales non valorisées sur le marché du travail en risque de rupture de lien social   |
| <b>Territoire(s) de l’action :</b>         | UTAS Dieppe Neufchâtel en Bray  |
| <b>Partenaires engagés dans l’action :</b> | Centres sociaux, espaces de vie sociale, épiceries sociales et solidaires, associations d’insertion ou caritatives, France bénévolat, CCAS...   |
| <b>Fonctionnement :</b>                    | Poursuite de l’animation des groupes ressources à l’échelle des Groupements CMS<br>Constitution d’un groupe technique opérationnel pour la mise à jour et la diffusion de la charte et la conception d’actions innovantes, itinérantes en zones rurales, sur la base d’un benchmarking  |
| <b>Moyens :</b>                            | Temps de travail des animateurs des groupes ressources<br>Financement d’actions innovantes : Les ABC de la République, ambassades citoyennes  |
| <b>Évaluation :</b>                        | Augmentation du nombre de parcours d’insertion axés sur la valorisation de compétences sociales et techniques dans l’activité bénévole<br>Valorisation de ces compétences dans le passeport bénévole de France Bénévolat  |



|   |
|---|
| <b>ENJEU N°1 – Réduire les inégalités territoriales</b> |
|---|

**Fiche action 1.11 : Bien vivre ensemble à Neufchatel en Bray**

|  |  |
|--|--|
| <b>Objectif</b>                            | Désenclaver le quartier de logements sociaux SODINEUF Habitat Normand, à Neufchatel en Bray  |
| <b>Contenu de l'action</b>                 | Co-construire un projet de développement social local et participatif, au travers des questions liées au logement<br>Créer une dynamique dans le quartier ciblé, par la présence de partenaires et la mise en place d'actions appelant la participation des habitants<br>Créer du lien entre les différentes associations, institutions et les habitants du quartier<br>Inciter les habitants à sortir de leur quartier<br>Pérenniser le collectif de travail afin de déployer la démarche participative et inclusive dans d'autres quartiers de la commune              |
| <b>Pilote(s) de l'action</b>               | SODINEUF Habitat Normand - Pôle développement social, antenne Neufchatel en Bray - UTAS : Responsable du Groupement CMS Neufchâtel/Luneray   |
| <b>Cible :</b>                             | Habitants des 450 logements SODINEUF du quartier, des partenaires et des institutions.   |
| <b>Territoire(s) de l'action :</b>         | Quartier d'habitation SODINEUF dit « de l'hôpital »  |
| <b>Partenaires engagés dans l'action :</b> | Engagés au 1 <sup>er</sup> février 2018 : SODINEUF et Département<br>Sollicités : Mairie – Centre Social Escall - Groupe Ressources - ISRPG et ambassadrice prévention VIF– PETR - UDAF - Mission Locale - Pôle Emploi - CLIC - Gendarmerie - Com. Com Bray Eawy - Maison Médicale - Éducation Nationale   |
| <b>Fonctionnement :</b>                    | Démarrage janvier 2018<br>Durée 12 à 18 mois<br>Étapes prévisionnelles de mise en œuvre (2 phases) :<br>Concertation des partenaires et habitants : (juin 2018)<br>Co-construction et mise en œuvre des actions (septembre 2018 à juin 2019)   |
| <b>Moyens :</b>                            | Moyens humains (essentiellement sur la 1 <sup>ère</sup> phase) : À évaluer lors de la co-construction<br>Moyens matériels : locaux SODINEUF et Département<br>Financiers : SODINEUF - Cabinet conseil « la condition urbaine » - financement Union Sociale pour l'Habitat<br>Autres : à évaluer en fonction de l'évolution de la concertation et des actions à mettre en place.  |
| <b>Évaluation :</b>                        | Effets attendus: Mixité sociale - implication des habitants dans la vie de leur commune et de leur quartier - mise en valeur des savoirs faire - dynamique partenariale - mise en place d'actions innovantes correspondant aux besoins de la population<br>Critères retenus : nombre de personnes impliquées, partenaires, habitants, nombre de personnes ayant répondu lors de la semaine de sollicitation en juin 2018, nombre d'actions réalisées et nombre de participants, nombre d'actions en cours d'élaboration, nombre de partenaires engagés dans la réflexion |

**ENJEU N°1 – Réduire les inégalités territoriales**

**Fiche action 1.12 : Festival des solidarités en zones rurales**

|  |   |
|--|---|
| <b>Objectif :</b>                          | Promouvoir les politiques des solidarités du plus grand nombre d'acteurs des communes rurales de l'UTAS Dieppe Neufchâtel en Bray   |
| <b>Contenu de l'action :</b>               | Constituer un collectif d'acteurs volontaires pour préparer l'évènement, associant le plus possible les habitants, notamment ceux impliqués dans les groupes ressources et les ambassades citoyennes (fiche action 1.10)<br>Organiser des évènements festifs pour attirer le plus grand nombre d'habitants<br>Diffuser l'information sur les dispositifs existants lors de ces manifestations |
| <b>Pilote(s) de l'action</b>               | UTAS Dieppe Neufchâtel en Bray  |
| <b>Cible :</b>                             | Les habitants et les acteurs sociaux des communes rurales de l'UTAS Dieppe Neufchatel en Bray   |
| <b>Territoire(s) de l'action :</b>         | Groupements CMS Forges/Gournay – Luneray/Neufchâtel – Eu  |
| <b>Partenaires engagés dans l'action :</b> | Direction de la communication, DMG, DSI et autres directions invitées au COPIL PST Départemental<br>EPCI – Communes – Partenaires du PST  |
| <b>Fonctionnement :</b>                    | Évènement organisé sur une période d'environ 3 semaines en 2019, ouvert à tout public   |
| <b>Moyens :</b>                            | Temps de travail des agents du Département (toutes directions confondues) et des partenaires<br>Moyens logistiques du Département et des partenaires<br>Financiers à définir  |
| <b>Évaluation :</b>                        | Nombre de visiteurs par catégories : habitants – élus – partenaires<br>Nombre de partenaires impliqués dans l'organisation<br>Niveau de satisfaction des exposants et des participants  |

|   |
|---|
| <b>ENJEU N°2 – Soutenir ensemble la parentalité pour l'épanouissement de l'enfant</b> |
|---|

**Fiche action 2.1 : Action parentalité itinérante en zones rurales**

|  |   |
|--|---|
| <b>Objectif :</b>                          | Prévenir les carences éducatives dès le plus jeune âge  |
| <b>Contenu de l'action :</b>               | Créer un espace itinérant, convivial, d'accueil, de manière libre et sans inscription, de jeunes enfants âgés de moins de 6 ans accompagnés de leur(s) parent(s)  |
| <b>Pilote(s) de l'action</b>               | Cadre santé en UTAS en lien avec Responsable accompagnement social et RGCMS   |
| <b>Cible :</b>                             | Familles ayant besoin d'un soutien dans l'exercice de leur fonction éducative et parentale<br>Publics spécifiques : parents isolés, parents d'enfants porteurs d'un handicap, parents souffrant de troubles psychiques  |
| <b>Territoire(s) de l'action :</b>         | Communes rurales de l'UTAS Dieppe Neufchâtel en Bray  |
| <b>Partenaires engagés dans l'action :</b> | CAF - DDCS - Centres sociaux en zones rurales   |
| <b>Fonctionnement :</b>                    | Passage régulier de l'équipe itinérante dans les communes qui auront mis à disposition une salle adaptée à l'accueil de l'activité  |
| <b>Moyens :</b>                            | <u>Humains :</u><br>2 intervenants à chaque séance<br>2 heures d'accueil à chaque séance<br>Mobilisation des équipes médico-sociales des secteurs concernés<br><u>Matériels :</u><br>1 véhicule<br>Lieux dédiés dans les communes<br>Matériel ludique et éducatif<br><u>Financiers</u><br>À définir |
| <b>Évaluation :</b>                        | Nombre de communes engagées<br>Nombre de séances par commune<br>Nombre de familles différentes accueillies<br>Analyse de la fréquentation : quantitative et qualitative<br>Niveau de satisfaction des participants  |

**ENJEU N°2 – Soutenir ensemble la parentalité pour l'épanouissement de l'enfant**

**Fiche action 2.2 : Lieux d'échanges pour les parents**

|  |  |
|--|--|
| <b>Objectif :</b>                          | Soutenir les parents d'adolescents ou de jeunes enfants dans leur fonction éducative et parentale<br>Promouvoir la mise en réseau des parents d'adolescents ou des parents de jeunes enfants   |
| <b>Contenu de l'action :</b>               | Créer un espace convivial permettant aux parents de se rencontrer et de créer du lien social<br>Permettre aux parents d'échanger sur leurs pratiques éducatives et susciter un questionnement<br>Faire intervenir des partenaires selon les sujets de préoccupation des parents<br>Orienter vers les services adaptés, si la situation le justifie |
| <b>Pilote(s) de l'action</b>               | RGCMS Groupement Forges/Gournay UTAS dans une 1ère phase expérimentale en lien avec le cadre de santé  |
| <b>Cible :</b>                             | Parents d'adolescents ou parents de jeunes enfants, exprimant le besoin de partager sur les problématiques vécues au quotidien   |
| <b>Territoire(s) de l'action :</b>         | Communes rurales des groupements CMS de Forges/Gournay dans une phase d'expérimentation et autres groupements CMS ruraux en phase de généralisation  |
| <b>Partenaires engagés dans l'action :</b> | Établissements scolaires – MFR – Missions locales – Service social et de santé scolaire – Pédopsychiatrie...   |
| <b>Fonctionnement :</b>                    | Le groupe se réunira toutes les 3 semaines à raison de 6 séances de 2 heures, renouvelables  |
| <b>Moyens :</b>                            | Temps agents du Département (AS, professionnels PMI...)<br>Salle de réunion du CMS de Forges Les Eaux...<br>Frais pédagogiques à définir   |
| <b>Évaluation :</b>                        | Nombre de séances<br>Nombre de participants<br>Niveau de satisfaction des participants   |

|   |
|---|
| <b>ENJEU N°2 – Soutenir ensemble la parentalité pour l'épanouissement de l'enfant</b> |
|---|

**Fiche action 2.3 : Culture, sport et loisirs pour tous**

|  |  |
|--|--|
| <b>Objectif :</b>                          | Promouvoir l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs en tant que support de l'action éducative   |
| <b>Contenu de l'action :</b>               | Diffuser l'information sur les dispositifs existants via des newsletters et la mise à jour du site <a href="#">ARIANE76</a><br>Contribuer à l'appropriation de l'offre culturelle, sportive et de loisirs par les familles suivies en prévention enfance par des actions de communication adaptée (exemple : place aux jeunes) ou via CARATRUCK (fiche action 1.9)<br>Inciter les professionnels à activer les ressources locales pour œuvrer à la socialisation des parents avec leurs enfants et réduire les inégalités sociales |
| <b>Pilote(s) de l'action</b>               | Directeur et Responsable Accompagnement Social UTAS en lien avec la Responsable Prévention Enfance et les RGCMS  |
| <b>Cible :</b>                             | Familles suivies en prévention protection enfance  |
| <b>Territoire(s) de l'action :</b>         | UTAS Dieppe Neufchâtel en Bray   |
| <b>Partenaires engagés dans l'action :</b> | EPCI - Communes - DRJSCS - CAF - Direction de la jeunesse et des sports - Direction de la culture - Réseau associatif : centres sociaux - associations d'éducation populaire   |
| <b>Fonctionnement :</b>                    | Création d'outils de communication adaptée en direction du public cible<br>Mise à jour régulière du site <a href="#">ARIANE76</a><br>Échanges sur les pratiques professionnelles dans les GCMS<br>Création d'une mission d'ambassadeur en GCMS pour diffuser les bonnes pratiques  |
| <b>Moyens :</b>                            | Temps de travail des agents impliqués dans l'action<br>Moyens logistiques : affiches, flyers...  |
| <b>Évaluation :</b>                        | Une augmentation du taux de fréquentation des actions bénéficiant d'une tarification sociale<br>Inscription des actions dans les projets pour l'enfant dans le cadre du suivi en prévention/protection enfance   |

|   |
|---|
| <b>ENJEU N°2 – Soutenir ensemble la parentalité pour l'épanouissement de l'enfant</b> |
|---|

**Fiche action 2.4 : Accès à l'autonomie des jeunes**

|  |   |
|--|---|
| <b>Objectif :</b>                          | Mieux préparer la fin de prise en charge des grands mineurs et des jeunes majeurs (loi de Mars 2016 – Schéma Enfance Famille 2016/2021)   |
| <b>Contenu de l'action :</b>               | Faire un état des lieux des besoins, des pratiques existantes et du partenariat<br>Mobiliser les acteurs locaux pour une réflexion partenariale sur les conditions de réussite d'un accompagnement à la sortie de placement<br>Travailler avec un groupe ressources (parents - enfants) sur la durée de l'action pour mieux cibler les attentes, les besoins et les modalités de réponses<br>Élaborer un guide pratique pour la mise en œuvre de l'accompagnement du jeune vers l'autonomie |
| <b>Pilote(s) de l'action</b>               | Responsable Prévention Enfance UTAS et Coordinateur local ASE   |
| <b>Cible :</b>                             | Jeunes 16-18 ans pris en charge par l'ASE et jeunes majeurs sortants de l'ASE<br>Les partenaires locaux   |
| <b>Territoire(s) de l'action :</b>         | UTAS Dieppe Neufchâtel en Bray  |
| <b>Partenaires engagés dans l'action :</b> | Partenaires institutionnels, partenaires associatifs, établissements et services habilités  |
| <b>Fonctionnement :</b>                    | Animation d'un groupe de professionnels UTAS/ASE<br>Mobilisation des partenaires (RV individuels – groupes de travail)  |
| <b>Moyens :</b>                            | Un groupe porteur de l'action, le groupe ressource des jeunes, des parents, des sous-groupes thématiques<br>Financiers selon les actions proposées par les acteurs mobilisés  |
| <b>Évaluation :</b>                        | Plus grande réactivité des institutions à l'égard des jeunes et une meilleure préparation des jeunes à la vie autonome.<br>Mobilisation des équipes, des partenaires, des jeunes<br>Participation des différents acteurs  |

|  |
|--|
| <b>ENJEU N°3 – Construire ensemble des réponses aux besoins des jeunes</b> |
|--|

**Fiche action 3.1 : Mobil 'infos**

|  |  |
|--|--|
| <b>Objectif :</b>                          | Favoriser l'accès et l'éducation à l'information pour les jeunes les plus éloignés des offres de services  |
| <b>Contenu de l'action :</b>               | Service itinérant d'information et d'animation des jeunes  |
| <b>Pilote(s) de l'action</b>               | DJS – service jeunesse   |
| <b>Cible :</b>                             | Jeunes 11-25 ans<br>Établissements scolaires et structures demandeuses de se former ou d'animer des ateliers liés à l'accès à l'information, aux droits sociaux, aux médias numériques<br>Communes et EPCI demandeurs d'un soutien et d'un accompagnement dans l'élaboration et le développement de projets en direction des jeunes  |
| <b>Territoire(s) de l'action :</b>         | L'Est du Département, hors aggro   |
| <b>Partenaires engagés dans l'action :</b> | Le CRIJ Normandie, la CAF de la Seine-Maritime, la DDDCS 76<br>Les autres directions et services du Département  |
| <b>Fonctionnement :</b>                    | Fréquence : variable en fonction des demandes<br>Durée : variable en fonction des demandes<br>Nombre de bénéficiaires : 1 000/an<br>Date prévisionnelle de mise en œuvre : 1 <sup>er</sup> septembre 2018  |
| <b>Moyens :</b>                            | Humains : 1 ETP interne au Département<br>Matériel : 1 véhicule aménagé<br>Financiers : investissement et fonctionnement, hors coût de personnel / A définir   |
| <b>Évaluation :</b>                        | Les effets attendus : Les acteurs jeunesse et les jeunes eux-mêmes constatent une meilleure lisibilité des dispositifs, les jeunes ont une meilleure connaissance des possibilités qui s'offrent à eux. Des projets nouveaux voient le jour dans l'est du Département.<br><br>Les critères retenus : augmentation du nombre de projets JAVA dans l'est du Département, prises d'initiatives communales et intercommunales dans le domaine de la jeunesse,<br>Les éléments de mesures : suivi des projets JAVA, suivi des demandes des communes et EPCI |

## ENJEU N°3 – Construire ensemble des réponses aux besoins des jeunes

### Fiche action 3.2 : Réseau d'acteurs jeunesse en zones rurales

|  |   |
|--|---|
| <b>Objectif :</b>                          | Animer un réseau d'acteurs jeunesse en zones rurales afin de répondre aux problématiques repérées des jeunes, pour les accompagner tout au long de leur construction identitaire et ainsi favoriser leur insertion sociale et professionnelle.  |
| <b>Contenu de l'action :</b>               | Permettre l'émancipation des jeunes à travers des actions citoyennes en s'appuyant sur une pédagogie de l'expérience, en développant les notions de participation et d'initiative, afin d'acquérir des compétences transférables dans la vie d'adulte<br>Développer des actions adaptées aux conditions de vie des jeunes et à leurs propres aspirations : culture, loisirs, vacances, sports, ...<br>Accompagner les jeunes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle. Lever les freins (mobilité, insuffisante autonomie.)<br>Identifier une personne référente chez les différents partenaires pour créer des passerelles entre les services pour un meilleur accompagnement des publics |
| <b>Pilote(s) de l'action</b>               | Responsable Groupement CMS en lien avec le Responsable Accompagnement Social UTAS   |
| <b>Cible :</b>                             | Les jeunes de 11 à 25 ans avec une attention particulière pour les jeunes repérés en situation de décrochage et/ou rencontrant des difficultés sociales vivant sur les territoires ruraux dépourvus d'action jeunesse   |
| <b>Territoire(s) de l'action :</b>         | Démarrage du projet sur groupement Forges/Gournay en 2018<br>Déploiement sur d'autres territoires ruraux selon les besoins repérés  |
| <b>Partenaires engagés dans l'action :</b> | ACSAD, associations santé - loisirs du territoire, Collèges, Lycées, MISAP, CIO, CESC, Pôle Ressources Santé, GRAFISM – CSAPA – PASS – MFR – CAF - DDCS...  |
| <b>Fonctionnement :</b>                    | Affiner le diagnostic jeunesse sur les territoires ciblés afin de repérer les problématiques.<br>Mettre en place une réunion avec les différents acteurs partenaires et agents du Département afin d'identifier les actions jeunesse existantes et créer une dynamique collective autour de la jeunesse.<br>Développer les projets pouvant répondre aux problématiques en s'appuyant par exemple sur les différents dispositifs : Place aux Jeunes, Jeunes Ambassadeurs, les Ados ont du Peps', JAVA...<br>Former les acteurs sur la prévention, le dépistage des problématiques de la jeunesse et l'orientation  |
| <b>Moyens :</b>                            | Temps d'animation du réseau par les Responsables des Groupements CMS et les agents du Département<br>Soutien financier aux partenaires sur projets  |
| <b>Évaluation :</b>                        | Nombre de partenaires engagés dans la démarche<br>Nombre de jeunes touchés<br>Nombre de projets réalisés<br>Impact sur les jeunes<br>Niveau de satisfaction du public cible   |



|  |
|--|
| <b>ENJEU N°3 – Construire ensemble des réponses aux besoins des jeunes</b> |
|--|

**Fiche action 3.3 : Les WEB-Réseaux**

|  |   |
|--|---|
| <b>Objectif :</b>                          | Sensibiliser les professionnels (agents du Département, animateurs, référents famille...) au fonctionnement des réseaux sociaux pour un meilleur accompagnement des publics jeunes afin de changer les comportements, en développant une pratique citoyenne et ainsi prévenir les situations dangereuses comme la cyber-violence.   |
| <b>Contenu de l'action :</b>               | <p>Initier les professionnels aux outils pédagogiques de prévention des risques liés aux réseaux</p> <p>Une journée composée en deux temps :</p> <p><u>Le web social</u> : approche autour des différentes typologies des réseaux sociaux ;</p> <p><u>Initiation aux outils</u> : « <i>Facebook en carton</i> » : atelier ludique qui consiste à comprendre le fonctionnement de Facebook, la sauvegarde des données (images, photos, textes...), les paramètres de confidentialité, le droit à l'image et les licences</p> <p>"<i>Serious games</i>" : outil permettant de visionner des vidéos afin de se mettre en situation et de comprendre les conséquences des actes sur les réseaux sociaux</p> <p>Mise en place d'un théâtre forum</p> <p>Communiquer sur les sites de prévention</p> <p>Former les professionnels sur les différents outils afin qu'ils deviennent eux-mêmes animateurs de ces outils et puissent impulser des projets auprès des jeunes et des familles.</p> |
| <b>Pilote(s) de l'action</b>               | Responsable Accompagnement Social UTAS<br>Maison Jacques Prévert  |
| <b>Cible :</b>                             | Les jeunes<br>Les professionnels en contact des jeunes et des familles  |
| <b>Territoire(s) de l'action :</b>         | UTAS Dieppe Neufchatel en Bray  |
| <b>Partenaires engagés dans l'action :</b> | Agents de l'UTAS, partenaires associatifs, centres sociaux  |
| <b>Fonctionnement :</b>                    | 1 journée d'initiation sur 2 lieux différents : Saint Nicolas d'Aliermont et Gournay/Forges<br>3 jours de formation sur 3 lieux différents à définir (septembre à décembre 2018)  |
| <b>Moyens :</b>                            | Association Les Petits Débrouillards Grand Ouest<br><i>Lien</i> : <a href="#">Les petits débrouillards</a><br>Compagnie – théâtre forum<br>Financier : À définir  |
| <b>Évaluation :</b>                        | Nombre de participants engagés dans la démarche<br>Nombre de projets développés par les professionnels suite à la formation<br>Niveau de satisfaction des participants  |

**ENJEU N°3 – Construire ensemble des réponses aux besoins des jeunes**

**Fiche action 3.4. : Réussir, moi aussi ...**

|  |   |
|--|---|
| <b>Objectif :</b>                          | Accompagner les jeunes dans leur projet professionnel en leur apportant les codes nécessaires pour faciliter leur parcours et ainsi lutter contre le décrochage scolaire  |
| <b>Contenu de l'action :</b>               | Développer des projets avec les partenaires de manière à agir sur tous les aspects qui mènent au décrochage<br>Travailler sur tous les stéréotypes de genre des métiers, afin d'ouvrir les champs du possible<br>Accompagner les jeunes vers une découverte des métiers en favorisant les échanges et les transmissions de savoir |
| <b>Pilote(s) de l'action</b>               | Responsable accompagnement social UTAS  |
| <b>Cible :</b>                             | Les jeunes de 11 à 25 ans avec une attention particulière pour les jeunes repérés en situation de décrochage et/ou rencontrant des difficultés sociales   |
| <b>Territoire(s) de l'action :</b>         | UTAS Dieppe Neufchâtel en Bray, avec une attention particulière sur les territoires ruraux  |
| <b>Partenaires engagés dans l'action :</b> | Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Éducation Nationale, associations de prévention, centres sociaux, Missions locales, CIO, Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire  |
| <b>Fonctionnement :</b>                    | Développer des projets pouvant répondre aux besoins en favorisant la complémentarité entre les différents acteurs (ex : Master class apprentissage, l'outil en main...)   |
| <b>Moyens :</b>                            | Soutien financier aux partenaires sur projets   |
| <b>Évaluation :</b>                        | Nombre de jeunes accompagnés dans leur parcours<br>Nombre de partenaires engagés dans le projet<br>Nombre de projets réalisés<br>Niveau de satisfaction du public cible   |

|  |
|--|
| <b>ENJEU N°4</b><br><b>Agir ensemble pour le bien être des personnes âgées et/ou handicapées</b> |
|--|

**Fiche action 4.1 : Aménagement du logement**

|  |  |
|--|--|
| <b>Objectifs :</b>                         | Agir pour le maintien à domicile des personnes vieillissantes en perte d'autonomie   |
| <b>Contenu de l'action :</b>               | Sensibiliser les personnes âgées aux risques d'accidents domestiques par l'animation de showroom (ou logement témoin) fixe ou mobile de démonstration des potentiels aménagements<br>Accompagner leur projet d'adaptation de leur logement<br>Informers les professionnels agissant auprès du public cible<br>Informers les personnes âgées sur le logement intergénérationnel                                 |
| <b>Pilote(s) de l'action</b>               | Responsable Autonomie UTAS   |
| <b>Cible :</b>                             | Public âgé de plus de 60 ans   |
| <b>Territoire(s) de l'action :</b>         | UTAS Dieppe Neufchâtel en Bray   |
| <b>Partenaires engagés dans l'action :</b> | INHARI, SOLIHA, AG2R, ANAH, CD76, ACTICAP, CARSAT, Bailleurs, CLIC, MAIA, RTPS   |
| <b>Fonctionnement :</b>                    | Constitution d'un groupe technique opérationnel en janvier 2018, pour réaliser un diagnostic des besoins et de l'offre de services (conseils et financements de travaux d'aménagement)<br>Développer une prestation d'évaluation des besoins par un ergothérapeute et de conseils aux personnes vieillissantes<br>Diffusion de l'information.<br>Animation d'évènements locaux à l'échelle des groupements CMS |
| <b>Moyens :</b>                            | Temps de travail agents et partenaires<br>Moyens financiers pour la création d'outils de communication et d'animation de manifestations  |
| <b>Évaluation :</b>                        | Augmentation du nombre de sollicitations auprès des organismes apportant un soutien technique dans la réalisation des travaux (INHARI, SOLIHA, Paje9)<br>Nombre de visiteurs au showroom<br>Meilleure connaissance des dispositifs par les professionnels du secteur gérontologie<br>Nombre de mises en relation dans le cadre du logement intergénérationnel<br>Niveau de satisfaction du public cible        |

**ENJEU N°4**  
**Agir ensemble pour le bien être des personnes âgées et/ou handicapées**

**Fiche action 4.2 : Promotion de la santé et du bien être**

|  |  |
|--|--|
| <b>Objectif :</b>                          | Repérer des fragilités et émettre des recommandations  |
| <b>Contenu de l'action :</b>               | Le centre de prévention AGIRC ARCO propose des parcours de prévention pour les seniors : 1h d'entretien avec un médecin et 1h d'entretien avec un psychologue.<br>Ensuite, proposition d'ateliers spécifiques permettant de mettre en œuvre les recommandations (coût : 15 € pour les différentes séances d'un atelier)  |
| <b>Pilote(s) de l'action</b>               | Centre de prévention AGIRC ARCO en lien avec les UTAS Dieppe/Neufchâtel en Bray et Entre Seine et Mer  |
| <b>Cible :</b>                             | Personnes à la retraite  |
| <b>Territoire(s) de l'action :</b>         | UTAS Dieppe/Neufchâtel en Bray, UTAS entre Seine et Mer  |
| <b>Partenaires engagés dans l'action :</b> | CLIC - MAIA  |
| <b>Fonctionnement :</b>                    | <p>Projet 1 : 3 récurrences réparties sur les 2 UTAS. Conférences sur 1 thème (santé, mémoire, sommeil, nutrition, isolement social, anxiété dépression...) puis questionnaires de repérage remis au début de la conférence pour rediriger vers des parcours prévention<br/>Objectif : 80 personnes par conférence, 2 journées de bilan (12 personnes) réalisées dans les CMS</p> <p>Projet 2 : 3 récurrences réparties sur les 2 UTAS (journées thématiques autour de l'audition :<br/>Matin : une conférence sur la thématique des troubles de l'audition chez les seniors avec présentation de matériels<br/>Après-midi : 3 ateliers d'environ 15 personnes :<br/>1 psychologue : retentissement des troubles auditifs<br/>1 orthophoniste : initiation à la lecture labiale<br/>1 échange avec des associations de malentendants<br/>Objectif : environ 50 personnes à la conférence puis 40 personnes aux ateliers</p> <p>Calendrier de mise en œuvre :<br/>01/2018 : rencontre avec Dr CHAZOT du centre de prévention<br/>02/2018 : 2ème rencontre<br/>03/2018 : choix lieu/date/thématique et communication<br/>Avant juillet : au moins 1 évènement sur chacune des UTAS</p> |
| <b>Moyens :</b>                            | Financement de projets : À définir €   |
| <b>Évaluation :</b>                        | Nombre de participants aux conférences et ateliers.<br>Nombre de diagnostics réalisés<br>Pérennisation des diagnostics au sein des CMS   |

**ENJEU N°4**  
**Agir ensemble pour le bien être des personnes âgées et/ou handicapées**

**Fiche action 4.3 : Aide aux aidants**

|  |   |
|--|---|
| <b>Objectif :</b>                          | Soutenir les aidants de personnes âgées et/ou en situation de handicap dans leur quotidien  |
| <b>Contenu de l'action :</b>               | <p>La vie quotidienne d'un aidant est souvent contrainte par des obligations envers son proche. Pourtant, il est essentiel qu'il conserve des moments à lui. Pour cela, il doit se reconnaître en tant qu'aidant et accepter de laisser son proche à une autre personne.</p> <p>Ainsi, plusieurs pistes de travail sont envisagées :</p> <p>Sensibiliser les professionnels au repérage des aidants fragilisés (via le guichet intégré notamment)</p> <p>Organiser des événements dans le cadre de la semaine bleue (semaine nationale des retraités et personnes âgées) à destination des aidants (théâtre...) afin d'essayer de déculpabiliser l'aidant et de diffuser de l'information sur les offres de répit</p> <p>Mieux répartir les aides à apporter au sein de la cellule familiale par la médiation familiale</p> <p>Valoriser les compétences de l'aidant</p> <p>Accroître l'offre de répit</p> <p>Mettre en place de l'accompagnement psychologique pour les aidants fragilisés</p> |
| <b>Pilote(s) de l'action</b>               | Responsable Autonomie UTAS  |
| <b>Cible :</b>                             | Aidants de personnes âgées et/ou handicapées.   |
| <b>Territoire(s) de l'action :</b>         | UTAS Dieppe / Neufchâtel en Bray  |
| <b>Partenaires engagés dans l'action :</b> | CLIC - Centre Social Ancrage - UDAF- ACSAD – MAIA Inseraction   |
| <b>Fonctionnement :</b>                    | <p>Manifestations pendant la semaine bleue</p> <p>Groupe de travail avec l'UDAF</p> <p>Recherche d'outil de valorisation des compétences</p>  |
| <b>Moyens :</b>                            | <p>Temps de travail des professionnels mobilisés</p> <p>Financiers selon les actions développées</p>  |
| <b>Évaluation :</b>                        | <p>Nombre d'aidants présents aux manifestations</p> <p>Accès à l'offre de répit : augmentation du nombre de bénéficiaires</p> <p>Niveau de satisfaction du public cible</p>   |

**ENJEU N°4**  
**Agir ensemble pour le bien être des personnes âgées et/ou handicapées**

**Fiche action 4.4 : Lutte contre l'isolement**

|  |  |
|--|--|
| <b>Objectif :</b>                          | Prévenir et lutter contre l'isolement des personnes en perte d'autonomie   |
| <b>Contenu de l'action :</b>               | Rompre l'isolement des personnes âgées et ou en situation de handicap par le développement du lien social et l'impulsion d'actions collectives de prévention, via notamment des bénévoles. Prévenir la dégradation de l'état de santé et moral des personnes âgées et/ou handicapées, les risques de sédentarité.      |
| <b>Pilote(s) de l'action</b>               | Responsable Autonomie UTAS - ACSAD   |
| <b>Cible :</b>                             | Personnes en perte d'autonomie, confrontées au risque d'isolement, suite à une rupture dans la vie familiale (décès, éloignement de la famille...), ou lié à une pathologie légère (problèmes de mobilité, troubles cognitifs...)  |
| <b>Territoire(s) de l'action :</b>         | UTAS Dieppe Neufchâtel en Bray   |
| <b>Partenaires engagés dans l'action :</b> | ACSAD - Centres sociaux - France Bénévolat - CLIC MONALISA national et Coopération Départementale  |
| <b>Fonctionnement :</b>                    | Identification des situations d'isolement par l'UTAS et/ou ses partenaires<br>Le partenaire met en place des actions afin d'amener les personnes âgées vers les actions collectives intergénérationnelles et/ou de prévention, organisées par les centres sociaux ou autres partenaires (caisses de retraite, RLPS...) |
| <b>Moyens :</b>                            | Temps de travail des intervenants<br>Subvention de fonctionnement  |
| <b>Évaluation :</b>                        | Nombre de bénévoles engagés<br>Nombre d'actions réalisées<br>Nombre de personnes âgées et/ou handicapées intégrées dans l'action<br>Niveau de satisfaction du public cible   |

**ENJEU N°4**  
**Agir ensemble pour le bien être des personnes âgées et/ou handicapées**

**Fiche action 4.5 : Transport solidaire**

|  |   |
|--|---|
| <b>Objectif :</b>                          | Lutter contre l'isolement des personnes âgées<br>Renforcer l'accès aux services   |
| <b>Contenu de l'action :</b>               | Mettre en place un service de transport solidaire basé sur le bénévolat et l'échange afin de lutter contre l'isolement des personnes<br>Permettre aux personnes isolées de se déplacer pour les nécessités de la vie courante<br>Venir en complémentarité des autres services de transports existants dont les transports en commun |
| <b>Pilote(s) de l'action</b>               | Responsable Autonomie UTAS en lien avec l'UDAF  |
| <b>Cible :</b>                             | Personnes âgées de l'UTAS Dieppe/Neufchâtel en Bray en situation d'isolement et en demande d'aide (non imposables)  |
| <b>Territoire(s) de l'action :</b>         | UTAS Dieppe Neufchâtel en Bray  |
| <b>Partenaires engagés dans l'action :</b> | UDAF – DIRECCTE – CD76 – Auto Sage – La MASC – EPIFAJ...  |
| <b>Fonctionnement :</b>                    | Mobilisation des acteurs en capacité de repérer l'offre de bénévolat de personnes disponibles et en capacité de recenser les besoins des personnes âgées afin de les mettre en contact  |
| <b>Moyens :</b>                            | Temps de travail du porteur de projet qui devra recruter des bénévoles, centraliser les demandes et mettre en relation la personne âgée et le bénévole. Il devra aussi contrôler les paiements des personnes âgées.<br>Le véhicule personnel du bénévole sera utilisé pour le déplacement   |
| <b>Évaluation :</b>                        | Nombre de personnes âgées transportées<br>Nombre de déplacements réalisés<br>Nombre de bénévoles engagés<br>Délai de réponse par le porteur du projet<br>Nombre d'absences de réponse<br>Niveau de satisfaction des utilisateurs  |

**ENJEU N°4**  
**Agir ensemble pour le bien être des personnes âgées et/ou handicapées**

**Fiche action 4.6: Les arts vivants, une ressource pour tous**

|  |   |
|--|---|
| <b>Objectif :</b>                          | Faire évoluer le regard sur les handicaps<br>Permettre l'accès aux activités de droit commun aux personnes en situation de handicap<br>Favoriser la pratique artistique pour tous   |
| <b>Contenu de l'action :</b>               | Mettre en place des actions collectives de pratiques artistiques (peinture, poésie, théâtre, sculpture, danse...) entre personnes en situation de handicaps et usagers de structures porteuses de projets sociaux et d'actions collectives (centres sociaux, espaces de vie sociale, associations...)<br>Permettre la connaissance d'autres activités de droit commun et les ouvrir aux personnes en situation de handicap  |
| <b>Pilote(s) de l'action</b>               | Responsable autonomie UTAS - ACSAD  |
| <b>Cible :</b>                             | Personnes en situation de handicap accueillies en établissements spécialisés, personnes en situation de handicap autonomes, habitants des territoires<br>Structures d'accueil de personnes en situation de handicap, centre sociaux, espaces de vie sociale...<br>Développer un lien avec les résidents de structures accueillants des personnes en situation de handicap   |
| <b>Territoire(s) de l'action :</b>         | UTAS Dieppe Neufchâtel en Bray (+potentiellement une partie de l'UTAS Entre Seine et Mer)   |
| <b>Partenaires engagés dans l'action :</b> | Membres du réseau de l'ACSAD (17 structures), établissements d'accueil de personnes en situation de handicap, artistes, associations de pratique artistiques...   |
| <b>Fonctionnement :</b>                    | Ateliers de pratiques artistiques (5 X 2 heures par « binôme » de structures), pour des groupes mixtes d'une douzaine de personnes<br>Date prévisionnelle de mise en œuvre : septembre à déc 2018   |
| <b>Moyens :</b>                            | <u>Humains</u> : 1 artiste ou association de pratique artistique intervenant par atelier, 1 animateur social et 1 éducateur personnes en situation de handicap, (préparation, réalisation, restitution : environ 30 heures par atelier pour chaque intervenant)<br><u>Financiers</u> : À définir  |
| <b>Évaluation :</b>                        | Effets attendus : créer des liens entre les publics, permettre une reconnaissance des handicaps, faire évoluer le regard, créer des passerelles entre porteurs de projets sociaux et établissements d'accueil de personnes en situation de handicap.<br>Évaluation sur le nombre de participants, assiduité, fréquence de participation, qualité des productions artistiques et des échanges, entraide dans les ateliers, valorisation des personnes à travers des moments de restitution publique, accueil de personnes handicapées dans d'autres ateliers proposés par les porteurs de projets sociaux<br>Niveau de satisfaction des participants |



**ANNEXE**  
**Grille de lecture PST**

|            |                  |                    |
|------------|------------------|--------------------|
| Enjeu      | Objectif :       | Fiche action 1.1.1 |
|            |                  | Fiche action 1.1.2 |
|            |                  | ...                |
|            | Objectif :       | Fiche action 1.2.1 |
|            |                  | Fiche action 1.2.2 |
|            |                  | ...                |
| Objectif : | Fiche action 2.1 |                    |
|            | Fiche action 2.2 |                    |
|            | ...              |                    |

L'enjeu décrit la finalité visée : verbe qui précise l'intention générale (ce que l'on vise)

*Exemples : Améliorer, développer, renforcer, favoriser...*

Les objectifs sont rédigés avec des verbes actions opérationnels : ils décrivent la façon dont on va s'y prendre pour atteindre la finalité visée

*Exemples : Mettre en œuvre, créer, accompagner, mobiliser...*

Une fiche action décrit l'action : elle peut répondre à 1 ou plusieurs objectifs (transversalité de l'action). Le titre de la fiche action explique de manière synthétique son objet

*Exemples : Chantiers Éducatifs, Collectif parentalité, Filleul'âae....*



**SEINE-MARITIME**  
- LE DÉPARTEMENT -